



Smart banking.  
Made for Switzerland.  
Rapport de gestion 2023

**PostFinance** 

# PostFinance en bref

Prestataire de services financiers diversifié et innovant, PostFinance propose à ses 2,5 millions de clientes et de clients des solutions originales pour la gestion de l'argent. Elle mise sur l'innovation pour aider les personnes et les entreprises de Suisse à relever les défis du monde numérique.

Gérant un patrimoine des clients de quelque 104 milliards de francs et assurant plus de 1,3 milliard de transactions annuelles dans le trafic des paiements, PostFinance compte parmi les principaux établissements financiers de Suisse. Elle se positionne comme le partenaire idéal de tous ceux qui souhaitent gérer leur argent simplement et s'occuper eux-mêmes de leurs finances.

**Bénéfice (PCB)**  
en millions de francs

164

**Ratio de fonds propres**  
en %

22,2

**Fonds propres déterminants**  
en milliards de francs

6,6

**Total du bilan selon les PCB**  
en milliards de francs

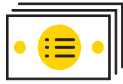
102

**Rendement des fonds propres**  
en %

3,0

**Ratio coûts/revenus**  
en %

77,9



À la mi-décembre 2023, plus de **2 milliards de francs** avaient été investis dans les quatre fonds de prévoyance PostFinance Pension.



**Philipp Merkt**  
Chief Investment Officer



**120 millions de transactions** ont été effectuées en 2023 avec l'application TWINT de PostFinance.



**Beat Bieri**  
Subject Matter Expert  
PostFinance TWINT




En moyenne, PostFinance traite quotidiennement 4 millions de transactions clients d'une valeur de **6 milliards de francs**.



**Markus Brunner**  
Expert Payment and  
Debit Solutions





96% de nos collaboratrices  
et collaborateurs recom-  
mandent PostFinance comme  
employeur.



**Ron Schneider**  
Responsable RH



3757 collaboratrices et collaborateurs représentant 52 nationalités sont chaque jour au service des 2,5 millions de clientes et de clients de PostFinance.



PostFinance SA  
Suisse



Depuis mai 2023,  
**230 000 PostFinance Card** ont été enregistrées dans Apple Pay.



PostFinance SA  
Suisse



Au cours de la saison 2022/2023, les PostFinance Top Scorer ont collecté **192 900 francs** pour la relève du hockey suisse.



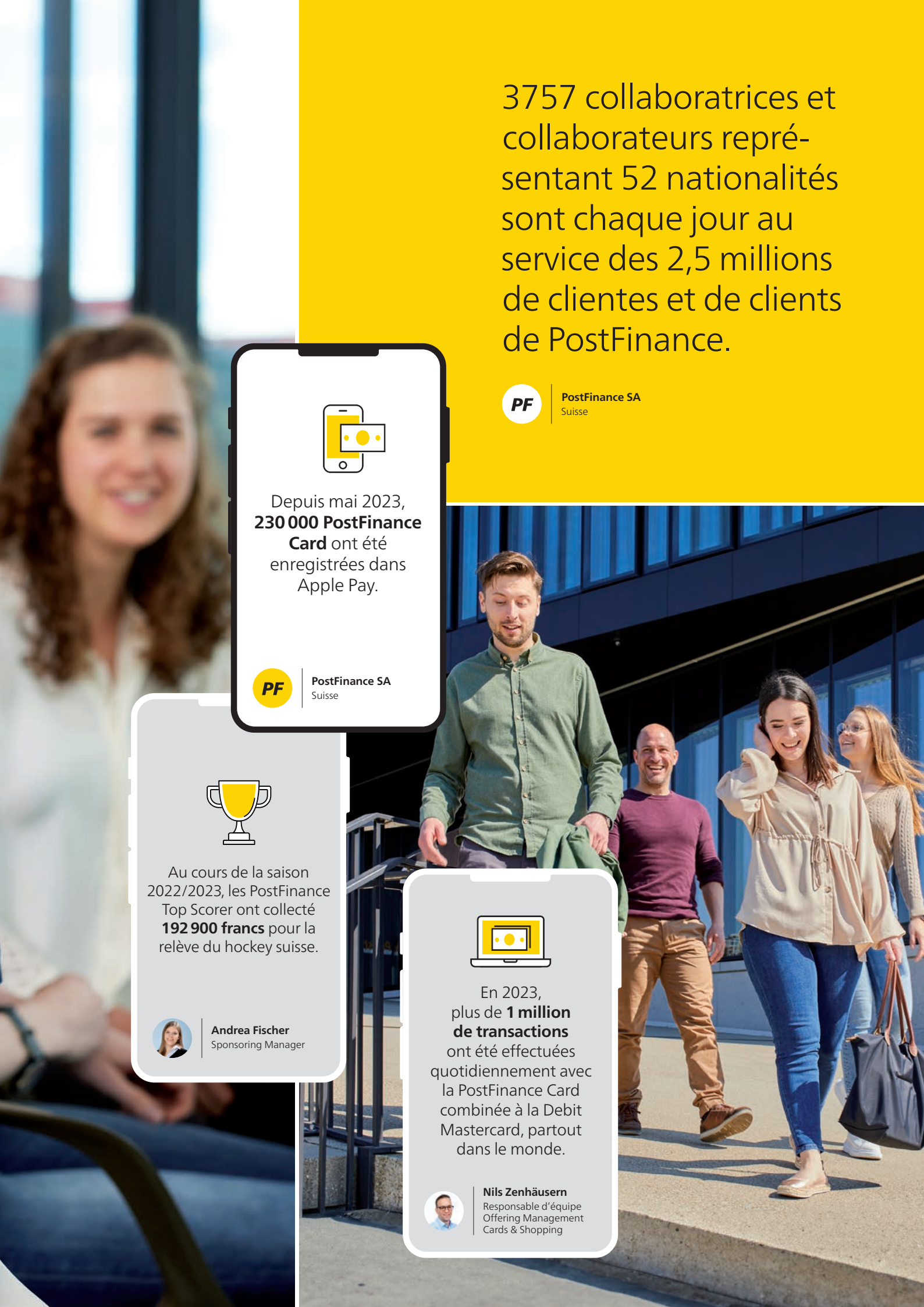
**Andrea Fischer**  
Sponsoring Manager



En 2023, plus de **1 million de transactions** ont été effectuées quotidiennement avec la PostFinance Card combinée à la Debit Mastercard, partout dans le monde.



**Nils Zenhäusern**  
Responsable d'équipe  
Offering Management  
Cards & Shopping





## Notre organisation

<b>Conseil d'administration</b> Président: Marcel Bühler Membres: Jürg Brun <sup>1</sup> , Giulia Fitzpatrick, Alex Glanzmann, Bernadette Koch, Hans Lauber, Michaela Troyanov, Maria Teresa Vacalli <sup>2</sup>			
<b>Secrétaire du Conseil d'administration</b> Manuel Gwerder		<b>Révision interne</b> Isabella Stalder	
<b>CEO</b> Hansruedi Köng*			
<b>Payment Solutions</b> Benjamin Staeheli*	<b>Retail Banking</b> Sandra Lienhart*	<b>Platform Business</b> Thomas Jakob	<b>Finance</b> Kurt Fuchs*
<b>Governance, Risk, Compliance &amp; Legal</b> Felicia Kölliker*	<b>Strategy &amp; Transformation</b> Ron Schneider a. i.*, <sup>3</sup>	<b>IT &amp; Operations</b> Markus Fuhrer*	<b>Digital First Banking</b> Markus Schwab CEO de yuh

\* Membre du comité directeur <sup>1</sup> jusqu'au 6 avril 2023 <sup>2</sup> depuis le 7 avril 2023 <sup>3</sup> depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023

Joint-venture, participation de PostFinance à hauteur de 50%

## Nos résultats

### PostFinance SA | Chiffres clés

2023, avec comparaison exercice précédent		2022	2023
<b>Bilan</b>			
Total du bilan selon Comptabilité banques	millions de CHF	114 380	102 257
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	21,3	22,2
Ratio d'endettement going concern	%	4,98	5,32
Ratio d'endettement gone concern	%	0,56	1,07
<b>Compte de résultat (selon Comptabilité banques)</b>			
Bénéfice avant impôts	millions de CHF	194	195
Bénéfice	millions de CHF	190	164
Rendement des fonds propres <sup>1</sup>	%	3,2	3
Ratio coûts/revenus	%	77,0	77,9
<b>Patrimoine des clients et prêts</b>			
Evolution du patrimoine des clients	millions de CHF	-6 097	-546
Patrimoine des clients	millions de CHF, Ø mois	104 617	104 071
<b>Chiffres clés marché et personnel</b>			
Clients	milliers	2 461	2 465
Utilisateurs e-finance	milliers	1 939	1 986
Comptes	milliers	3 918	3 877
Satisfaction des clients privés	indice	78,8	81
Satisfaction des clients commerciaux	indice	76,1	75
Effectif moyen	éq. plein temps	3 250	3 340
Satisfaction du personnel	indice	79	80
<b>Transactions</b>			
Transactions dans le trafic des paiements	millions	1 320	1 368

<sup>1</sup> Rendement des fonds propres = résultat opérationnel selon Comptabilité banques / fonds propres moyens pris en compte selon Comptabilité banques

# Sommaire

- 2 Avant-propos
- 5 Entretien

## **Gouvernance d'entreprise**

---

- 10 Fondements
- 10 Structure de l'entreprise et actionnariat
- 10 Conseil d'administration
- 13 Organisation interne
- 14 Comité directeur
- 17 Instruments d'information et de contrôle
- 18 Rémunération
- 22 Contrats de management
- 22 Organe de révision
- 22 Politique d'information

## **Rapport annuel**

---

- 24 Activités
- 24 Environnement
- 26 Stratégie
- 27 Responsabilité d'entreprise
- 29 Commentaire de l'évolution des activités
- 41 Perspectives

## **Comptes annuels statutaires**

---

- 44 Bilan
- 46 Compte de résultat
- 47 Répartition du résultat
- 48 Tableau des flux de trésorerie
- 49 État des capitaux propres
- 50 Annexe
- 64 Informations relatives au bilan
- 81 Informations relatives aux opérations hors bilan
- 82 Informations relatives au compte de résultat
- 85 Rapport de l'organe de révision

## **Informations complémentaires**

---

- 86 À propos du rapport
- 86 Impressum





PostFinance est une banque à qui on accorde sa confiance même en période de turbulences. C'est pour nous une grande fierté.



**Hansruedi Köng**  
CEO

**Marcel Bühler**  
Président du Conseil d'administration

---

#### Avant-propos

---

#### Madame, Monsieur,

C'est sur une note optimiste et reconnaissante que nous avons terminé l'année 2023 au cours de laquelle divers événements, qui sont allés jusqu'à faire vaciller d'importantes banques, voire ont provoqué leur chute, ont secoué les marchés financiers nationaux et mondiaux. Ils ont mis en évidence toute l'importance que revêt la confiance que la clientèle accorde à son établissement financier et ont montré que des facteurs externes peuvent accélérer un processus de perte de confiance déjà enclenché. C'est pour nous une grande

fierté que PostFinance soit justement pour ses clientes et clients une banque à qui ils peuvent accorder leur confiance même en période de turbulences.

PostFinance a clôturé l'exercice 2023 avec un bénéfice avant impôts de 195 millions de francs, montant établi selon les Prescriptions comptables pour les banques (PCB). Ce résultat en progression de 1 million de francs par rapport à l'exercice précédent montre que, grâce au revirement des taux d'intérêt, PostFinance peut de nouveau tableur sur une croissance robuste, après une phase de consolidation depuis une position



solide. Autre bonne nouvelle: en 2023, PostFinance a fait profiter sa clientèle de la hausse des intérêts et a augmenté à plusieurs reprises les intérêts versés aux clients sur plusieurs produits. Comme nous avons payé beaucoup plus d'impôts que les années passées, notre bénéfice, qui se chiffre à 164 millions de francs, recule de 26 millions par rapport à 2022.

#### **Le revirement des taux se traduit à moyen terme par une meilleure rentabilité**

Les opérations d'intérêts sont une source de revenus essentielle pour PostFinance. Le revirement des taux a provoqué un retour à la normale pour d'importants facteurs. Le 1<sup>er</sup> octobre 2022, PostFinance a notamment pu supprimer entièrement les commissions sur avoirs, indispensables jusque-là, ce qui a stabilisé le montant des fonds de la clientèle au premier semestre 2023. Néanmoins, la politique plus restrictive de la Banque nationale suisse (BNS) s'est fait sentir sur les comptes de notre clientèle commerciale, à partir du second semestre, entraînant des retraits des fonds de la clientèle. Chez PostFinance, de nouveaux placements sont effectués en permanence dans un portefeuille axé sur le long terme pour les différentes échéances annuelles. Par conséquent, la hausse des taux d'intérêt à long terme s'est traduite durant l'année par plusieurs augmentations des produits issus des placements financiers. Les liquidités déposées auprès de la BNS sont elles aussi rémunérées, depuis l'automne 2022, tandis que les produits découlant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire ont été supprimés.

Au final, le résultat des opérations d'intérêts, compte tenu des corrections de valeur pour pertes, est de nouveau sur une courbe ascendante, après des années d'érosion

des marges. Il apparaît que nous sommes sur la bonne voie pour normaliser progressivement la marge d'intérêts globale et, partant, pour améliorer la rentabilité de l'entreprise. Cependant, PostFinance affiche encore une marge d'intérêts globale largement inférieure à celle des autres établissements du secteur bancaire suisse, ce qui s'explique par l'interdiction qu'elle a d'octroyer des crédits et des hypothèques.

#### **La BNS adapte la rémunération des avoirs à vue**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la BNS a procédé à des adaptations dans la rémunération des avoirs à vue: elle a réduit la limite fixée au montant productif d'intérêt des avoirs à vue et supprimé la rémunération des avoirs à vue détenus pour satisfaire aux exigences en matière de réserves minimales. Financièrement, PostFinance n'a été affectée que marginalement par cette adaptation qui, sans autres décisions de la BNS, ne devrait pas avoir d'incidence matérielle sur son résultat de 2024.

#### **Des tendances conjoncturelles et de nouvelles habitudes émergent**

Dans les opérations de commissions et de prestations de services ainsi que dans les opérations de négoce, des tendances conjoncturelles ont émergé. Poursuivant sur sa lancée, l'online banking a fait reculer le nombre des versements au guichet de 19% par rapport à l'exercice précédent. La révision prochaine de la loi sur la poste apportera une réponse à la question de savoir dans quelle mesure des adaptations des dispositions légales relatives au service universel réussiront à freiner un déficit structurel qui se creuse toujours plus.

Grâce aux gains de cours et aux afflux nets de fonds, le patrimoine des clients a aug-

menté en 2023 dans les produits de placement, après une tendance à la baisse due aux conditions du marché l'année précédente, sans toutefois atteindre son niveau de la fin 2021. C'est la raison pour laquelle les commissions sur le stock de fonds moyen étaient encore inférieures à celles de l'exercice précédent. L'e-trading enregistre un résultat en baisse, ce qui s'explique par la retenue dont font preuve nos clientes et nos clients dans les activités de négoce.

Le lancement de la PostFinance Card en combinaison avec la Debit Mastercard destinée à la clientèle tant privée que commerciale a généré des recettes supplémentaires.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 5 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. De son côté, la progression des charges de personnel s'explique par l'augmentation de l'effectif, due principalement à l'internalisation de spécialistes externes, et par l'évolution salariale générale. Ce résultat et le recul des charges liées aux activités de programme et de projet entraînent une diminution des autres charges d'exploitation.

#### **Changements au sein du Conseil d'administration et du comité directeur**

L'an dernier, des changements ont eu lieu au sein du comité directeur et du Conseil d'administration.

À la tête de PostFinance depuis de longues années, Hansruedi Köng a annoncé en mars 2023 qu'il quitterait l'entreprise en février 2024. Kurt Fuchs (CFO et CEO suppléant) assurera la fonction de CEO par intérim entre le 1<sup>er</sup> mars 2024 et le 1<sup>er</sup> juillet 2024, date à laquelle le futur CEO Beat

Röthlisberger prendra ses fonctions. Ron Schneider a pris la direction par intérim de la Business Unit Strategy & Transformation le 1<sup>er</sup> mai 2023, avant d'être définitivement désigné membre du comité directeur le 1<sup>er</sup> février 2024.

Le 7 avril 2023, Maria Teresa Vacalli a rejoint le Conseil d'administration de PostFinance SA. La Tessinoise a remplacé Jürg Brun qui a quitté le Conseil d'administration après y avoir siégé pendant cinq ans.

### Une stratégie pour rester pertinents et rentables

Pour rester pertinents et rentables dans un contexte économique difficile, nous avons, dans le cadre de notre stratégie SpeedUp, donné la priorité à la garantie de notre indépendance financière et avons diversifié nos revenus avec les activités indépendantes des taux d'intérêt. La voie que nous avons prise est la bonne: avec la stabilité financière et le retour à des taux d'intérêt positifs, nous disposons d'une base solide pour nous orienter encore davantage vers les besoins de notre clientèle. Misant sur la confiance et sur l'évolution positive de la satisfaction de notre clientèle privée et commerciale, nous aurons à cœur, aussi en 2024, d'améliorer encore cette satisfaction.

### PostFinance sur la voie du zéro émission nette

En nous fixant pour objectif climatique de réduire d'ici 2040 plus de 90% des émissions de CO<sub>2</sub> dans notre chaîne de création de valeur, nous apportons une contribution à l'objectif du zéro émission nette défini par le groupe Poste à l'horizon 2040.

Ces objectifs ont été validés en juin 2023 selon la «Science Based Targets initiative» (SBTi).

### Des développements encourageants

Cette année encore, nous avons étoffé notre gamme de produits. En septembre 2023, nous avons lancé «Combo Modes de paiement», un nouveau produit phare destiné à nos commerçants. Déployé sous la forme d'un MVP, celui-ci sera proposé à tous les commerçants durant l'année 2024 et il constituera la base d'une relation commerciale globale. Désormais, nous proposons tous les modes de paiement électroniques d'un seul tenant.

En prenant une participation dans Credit Exchange SA (CredEx) et en confiant à celle-ci notre plateforme de comparaison et de souscription Valuu, nous enrichissons notre gamme de produits dans les opérations hypothécaires. Dorénavant, notre clientèle peut solliciter les offres de 17 partenaires de refinancement. Nous proposons ainsi des taux d'intérêt concurrentiels, une condition importante pour notre stratégie de croissance des opérations hypothécaires via des partenariats.

### Perspectives

Déjà annoncée, notre offre dans le domaine des digital assets a été déployée début 2024; elle propose à nos clientes et clients axés sur le numérique le négoce et la conservation de cryptomonnaies auprès de PostFinance ainsi qu'un plan d'épargne pour investir dans ces monnaies. Sur le plan politique, nos yeux seront rivés en 2024 sur le Conseil fédéral qui publiera un rapport sur le mandat de service universel

à partir de 2030. De plus, celui-ci présentera au printemps 2024 son rapport sur les banques d'importance systémique.

### Remerciements

En 2023 aussi, nous avons pu compter sur notre personnel qui, jour après jour, s'est mobilisé pour assurer la réussite de PostFinance et la satisfaction de notre clientèle. Nous tenons à lui exprimer toute notre reconnaissance. Nous tenons aussi à remercier notre clientèle, privée comme commerciale, pour la confiance qu'elle nous accorde, à nous et à nos produits. Sans elle, les efforts que nous déployons jour après jour n'auraient aucune valeur. Sa confiance est en effet le bien le plus précieux de PostFinance. Un grand merci!



**Marcel Bühler**  
Président du Conseil  
d'administration

**Hansruedi Köng**  
CEO






---

 Entretien
 

---

 avec **Hansruedi Köng**,  
 CEO


En 2023, PostFinance est entrée dans une nouvelle ère, empreinte d'optimisme.

**Vous parlez d'un bénéfice avant impôts de PostFinance en légère augmentation, tout en indiquant que le résultat net a reculé de 26 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Pouvez-vous nous expliquer le résultat annuel?**

Très volontiers. Ces déclarations s'appuient sur le résultat 2023 établi selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Le bénéfice avant impôts se chiffre à 195 millions de francs, en hausse de 1 million par rapport à l'exercice précédent. L'explication est la suivante: après des années d'érosion, la marge nette d'intérêts a augmenté pour la première fois de 6,6%, ou de 32 millions de francs, par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, cette croissance est relativisée en grande partie par le recul du résultat des opérations de commissions et de prestations de services ainsi

que par la diminution du résultat des opérations de négoce. La baisse des opérations physiques de guichet, notamment, a provoqué dans ce domaine du service universel un déficit de 62 millions de francs, soit plus du double par rapport à l'exercice précédent.

Le recul du résultat net tient au fait que PostFinance paie pour 2023 beaucoup plus d'impôts que les années précédentes.

---

**Le retour rapide à des taux directeurs positifs, depuis 2022, est un facteur important pour PostFinance.**

**Êtes-vous confiant?**

L'évolution dynamique des taux d'intérêt reflète la réaction des banques centrales à l'inflation. Le retour à des taux d'intérêt positifs était et est une bénédiction finan-

cière pour PostFinance. Nous pouvons de nouveau placer les fonds des clients sur le marché à des rendements positifs et assistons ainsi à la normalisation progressive de la marge d'intérêts. PostFinance, mais surtout sa clientèle, tirent profit de cette situation puisque nous répercutons les intérêts sur différents produits et sommes en mesure de donner davantage la priorité aux besoins des clientes et des clients.

---

**Mais voilà que la BNS ne rémunère plus tous les avoirs en vue des banques. Quel est l'impact de cette mesure sur le résultat des opérations d'intérêts de PostFinance?**

Cela fait partie du retour à la normale. La part non rémunérée sur le compte de virement auprès de la BNS se limite à la réserve minimale exigée par la loi, ce qui correspond, dans notre cas, à 1,7 milliard de francs dont sont déduits les stocks de liquidités (environ 850 millions). Le «prix» de l'adaptation de la BNS devrait s'élever en 2024 à quelque 15 millions de francs, ce qui est supportable au vu du contexte global.

---

**Qu'a significé pour PostFinance la chute de Credit Suisse en mars 2023?**

Je tiens tout d'abord à dire que, pour diverses raisons, nous avons déploré la faillite de Credit Suisse. La stabilité de la place financière suisse est de l'intérêt de toutes les banques, y compris de PostFinance; c'est la réputation de tout un secteur qui était en jeu. Mais cette période ne m'a pas coûté de nuits blanches s'agissant de PostFinance. Par expérience, nous savons que PostFinance a tendance à enregistrer des entrées plutôt que des sorties de fonds lorsque le secteur bancaire fait l'objet de couvertures médiatiques négatives. C'est également ce qui s'est passé en mars, dans des proportions raisonnables. Je me réjouis

de constater une fois de plus que, dans le contexte de crise touchant Credit Suisse, les clientes et les clients ont fait confiance à PostFinance. Nous sommes l'une des plus importantes banques de détail 100% suisse et sommes synonymes de sécurité.

Reste maintenant à se demander quels sont les enseignements et les conséquences de ces événements, sachant que les banques suisses sont déjà soumises à une forte régulation et bénéficient d'une solide capitalisation.

---

**Vous voulez dire que vous êtes opposé à une régulation plus stricte pour les banques?**

Pas globalement, mais cette régulation doit avoir du sens et être adaptée à chaque banque (d'importance systémique). Une réglementation excessive appliquée à toutes les banques suisses aurait des conséquences négatives pour l'ensemble de l'économie. Je considère par exemple comme une mesure réglementaire pertinente la mise en place d'un mécanisme public de garantie des liquidités (public liquidity backstop, PLB) tel qu'il a été appliqué au Credit Suisse en mars sous le régime

du droit d'urgence. Étant donné que, sur le plan international, le PLB fait partie des instruments standard de gestion des crises, il mettrait les banques suisses sur un pied d'égalité avec leurs concurrents étrangers, ce qui bénéficierait à la notoriété de la place bancaire suisse.

---

**Compte tenu de taux d'intérêt positifs, PostFinance envisage certainement de gérer à nouveau plus de fonds de clients. Quelle est votre stratégie pour y parvenir?**

Toute entreprise qui réussit vise une croissance appropriée. Nous avons pour ambition de proposer à notre clientèle des prestations et des produits attrayants, qui apportent une valeur ajoutée, leur simplifient la vie et suscitent leur enthousiasme. Avec notre offre de cryptomonnaies, nous lançons un «produit à valeur ajoutée» de ce type, dont nos clientes et clients peuvent se réjouir. Si, parallèlement à notre offre de produits, nous maintenons la qualité de notre conseil à un niveau élevé, tout en améliorant encore nos processus dédiés au service à la clientèle, les conditions sont réunies pour que nous attirions à nouveau davantage de fonds de clients.



Avec notre offre de cryptomonnaies, nous lançons un «produit à valeur ajoutée» dont nos clientes et clients peuvent se réjouir.

Hansruedi Köng





Nous voulons assumer nos responsabilités environnementales, humaines et sociales.

Hansruedi Köng

**Est-ce que cela veut aussi dire qu'à l'avenir, PostFinance accordera à nouveau ou encore plus la priorité aux besoins de la clientèle?**

L'environnement économique et les limites de notre modèle économique ne nous ont pas laissé d'autre choix que de nous attacher à garantir notre indépendance financière et à diversifier notre base de revenus avec les activités indépendantes des taux d'intérêt. Malheureusement, nous avons dû, de ce fait, appliquer à certains clients d'impopulaires commissions sur avoirs et frais de gestion de compte. Avec le retour à des taux d'intérêt positifs et, partant, à la stabilité financière, nous disposons désormais d'une base solide pour nous orienter à nouveau davantage vers les besoins de notre clientèle.

**L'application Yuh est, après TWINT, le deuxième «enfant modèle» de PostFinance (et de Swissquote).**

**Qu'est-ce qui fait la réussite de Yuh?**

Yuh propose une «expérience de banking» attrayante pour les clientes et clients portés sur le numérique. Elle a l'avantage d'avoir eu de «bons parents», qui sont, d'un côté, Swissquote, un établissement financier connu pour ses innovations et ses produits axés sur le numérique, et, de l'autre côté, PostFinance, une banque qui jouit d'un fort capital de confiance en Suisse et possède un important portefeuille clientèle. Cette année, Yuh a montré qu'elle était devenue un enfant modèle parmi les néo-banques. Elle a à plusieurs reprises relevé les intérêts sur ses produits pour les porter au-dessus du niveau des banques traditionnelles.

Depuis peu, elle propose aux jeunes sa propre solution de placement du pilier 3a et aborde ainsi le thème de la prévoyance auprès d'un groupe cible qui, jusqu'à présent, hésitait à mettre de l'argent de côté pour ses vieux jours. Yuh est dans l'esprit du temps et a l'étoffe pour devenir le numéro un des néo-banques de Suisse.

---

**PostFinance Pay est dans les tuyaux.**

**De quoi s'agit-il exactement et à quand la commercialisation?**

Avec PostFinance Pay, nous introduisons un nouveau mode de paiement qui remplacera peu à peu les modes de paiement actuels «PostFinance Card» et «PostFinance e-finance» dans les boutiques en ligne. Les clientes et les clients réaliseront les transactions en toute simplicité via leur PostFinance App et profiteront d'un processus de paiement optimisé et encore plus pratique. Ce mode de paiement est une étape importante de notre projet dédié aux «paiements invisibles»; il s'agit de sélectionner par défaut PostFinance Pay comme mode de paiement pour des achats spécifiques.

---

**Annoncée par PostFinance il y a longtemps déjà, l'offre de cryptomonnaies, qui permet à la clientèle d'acheter et de conserver des cryptomonnaies, est une autre offre phare. PostFinance en a-t-elle vraiment besoin?**

Une chose est sûre: une part importante de nos clientes et clients demandent à acheter et conserver des cryptomonnaies auprès d'une entité sûre, qui est leur banque principale. La mégatendance qu'est la blockchain n'amorcera pas de courbe descendante à l'avenir; nos clientes et nos clients veulent prendre part à cette technologie. C'est justement ce que nous leur permettons au travers de notre offre.

**Vous proposez à la clientèle commerciale le nouveau produit «Combo Modes de paiement», qui incarne une relation commerciale globale.**

**Qu'entendez-vous par là?**

Avec l'introduction de la nouvelle offre «Combo Modes de paiement», nous franchissons une étape importante dans la collaboration avec nos commerçants. Il est primordial, dans le commerce, que différents moyens de paiement nationaux et internationaux soient acceptés. Nous sommes le seul prestataire en Suisse à pouvoir proposer à nos commerçants un contrat d'acceptation pour tous les moyens de paiement courants et à le relier à nos services bancaires. Ce que nous avons introduit en 2023 sous la forme d'un MVP devrait être disponible courant 2024 pour l'ensemble de la clientèle commerçante, l'objectif étant que nous soyons à moyen et long terme le partenaire global, numérique et centré client de nos commerçants pour l'ensemble du processus de paiement.

**PostFinance a intégré la responsabilité d'entreprise dans ses objectifs stratégiques. Que faites-vous pour éviter les promesses creuses et le greenwashing à ce sujet?**

Nous voulons assumer nos responsabilités environnementales, humaines et sociales. Pour éviter tout risque de greenwashing, nous comptons tout d'abord nous demander ce que la durabilité englobe dans toutes ses dimensions. Nous pourrions ensuite définir des objectifs concrets pour obtenir des résultats: en réduisant nos émissions de CO<sub>2</sub>, en lançant des offres de marché et des innovations durables et en favorisant notre engagement social. Dans ce contexte, nos objectifs climatiques ont

été validés en juin 2023 selon les critères de la Science Based Targets initiative. Notre innovant calculateur d'émissions de CO<sub>2</sub>, qui est basé sur les données de transaction des paiements par carte de notre clientèle, sensibilise celle-ci à son empreinte écologique. En 2022, nous avons revu nos PostFinance Fonds et nos fonds de prévoyance pour les adapter aux critères ESG. Nous nous demandons en permanence comment faire pour améliorer notre durabilité, de la gestion de produits aux processus, en passant par les RH.

**PostFinance sponsorise depuis 2022 la Women's League et a récemment étendu le dispositif du Top Scorer au hockey sur glace féminin. Pourquoi son engagement dans la Women's League est-il si important pour PostFinance?**

Les thèmes de la diversité et de l'égalité sont fermement ancrés dans notre stratégie. Les gens sont de plus en plus sensibles à l'égalité dans le sport. Étant depuis longtemps partenaire du hockey sur glace

suisse, nous nous devons nous aussi d'œuvrer au développement du hockey féminin à la hauteur de ce qu'il mérite. Nous nous impliquons activement pour l'égalité des chances, non seulement au sein de l'entreprise, mais aussi à travers nos engagements.

**Après de nombreuses années, vous quitterez votre fonction de CEO à la fin février 2024. Que vous aura apporté cette longue période chez PostFinance?**

Je repartirai riche d'expériences et de rencontres multiples avec des personnes, des clientes et des clients, des collaboratrices et des collaborateurs, des autorités, des associations, etc, etc.

Mais ce que je laisse derrière moi est plus important que ce que j'emporte. Je laisse une banque moderne, qui fonctionne bien grâce à des personnes fidèles, ainsi qu'une culture intacte et des perspectives encourageantes. Je m'en réjouis et j'en éprouve de la fierté.





# Gouvernance d'entreprise

---

La Poste Suisse SA et avec elle PostFinance SA appliquent la «Directive sur les informations relatives à la Corporate Governance» (DCG) de SIX Exchange Regulation SA ainsi que les recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'économiesuisse.

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010/1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

L'élément clé d'une bonne gouvernance d'entreprise est une communication ouverte et transparente. Celle-ci crée un climat de confiance auprès de la clientèle, du personnel et de la Poste en tant qu'actionnaire, ainsi qu'auprès du public.

---

## Fondements

Par gouvernance d'entreprise, on entend le cadre réglementaire visant à assurer la gestion et la surveillance responsables de l'entreprise. Sont concernées en l'occurrence non seulement les structures d'organisation et de contrôle de l'entreprise, mais aussi sa culture et ses valeurs.

Les convictions de PostFinance SA sont précisées dans son code de conduite, auquel toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs se conforment au quotidien.

---

## Structure de l'entreprise et actionnariat

### Forme juridique et propriété

PostFinance SA est une société anonyme de droit privé comptant au nombre des sociétés du groupe La Poste Suisse SA. Elle est soumise à la FINMA et dispose d'une autorisation d'exercer conforme à la loi sur les banques. Le Conseil d'administration est le plus haut organe dirigeant de PostFinance SA.

### Structure du capital

Le capital-actions de PostFinance SA s'élève à 2 milliards de francs suisses, répartis en 2 millions d'actions nominatives de 1000 francs chacune. Il est entièrement libéré et détenu à 100% par La Poste Suisse SA.

---

## Conseil d'administration

### Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept membres, dont une majorité de représentants de La Poste Suisse SA. Trois membres (Marcel Bühner, Hans Lauber et Michaela Troyanov) sont indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – banques». Tous les membres sont élus pour une période de deux ans.

### Changements durant l'exercice sous revue

Le 6 avril 2023, Jürg Brun s'est retiré du Conseil d'administration. Il a laissé sa place à Maria Teresa Vacalli dès le 7 avril 2023.

Au cours de l'exercice 2023, PostFinance a réévalué l'importance des mandats attribués aux membres du Conseil d'administration et du comité directeur et mis à jour la liste des mandats selon les nouveaux critères.



## Marcel Bühler

Président du Conseil d'administration, depuis 2021, Suisse, né en 1960, lic. éc. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

### Comités:

- Technologies de l'information et numérisation
- Organisation, Nomination & Remuneration
- Risk

### Parcours professionnel:

- Companjon Services DAC (CTO, membre de la direction)
- Swisscard AECS GmbH (CEO)
- Credit Suisse (Head Shared Business Services (Banking Operations & Logistics), trafic des paiements)
- Bühler, Broger & Partner (cofondateur et conseiller)
- Fides Informatik AG (analyste et responsable de projet)

### Principaux mandats:

- Association suisse des banquiers ASB (membre du Conseil d'administration)



## Hans Lauber

Vice-président du Conseil d'administration, depuis 2015, Suisse, né en 1962, lic. sc. pol. (études d'économie politique, Université de Bâle), dipl. fédéral d'analyste financier et de gestionnaire de fortune, AZEK

### Comités:

- Risk (président)
- Audit & Compliance

### Parcours professionnel:

- Banque Julius Bär (Head Investment Solutions Group/Chief Investment Officer, membre de la direction)
- ARECON AG (CEO, président du Conseil d'administration)
- Assurances Winterthur (Head Asset Management, Chief Investment Officer, membre de la Direction du groupe)
- Autres expériences professionnelles chez UBS, Coutts Bank et Credit Suisse

### Principaux mandats:

- Fisch Asset Management AG (membre du Conseil d'administration)
- WAGNER AG Informatik Dienstleistungen (président du Conseil d'administration, propriétaire)
- HFL Invest AG (membre du Conseil d'administration, propriétaire)
- AXA Assurances SA (membre du Conseil d'administration, président du comité Risk et membre du comité de surveillance)
- AXA Vie SA (membre du Conseil d'administration)
- Swiss Finance & Property Group AG (membre du Conseil d'administration)
- Swiss Finance & Property AG (membre du Conseil d'administration, membre du comité Audit & Compliance et du comité Risk)



## Jürg Brun

(jusqu'au 6 avril 2023)

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, Suisse, né en 1954, économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé

### Comités:

- Audit & Compliance (président)
- Technologies de l'information et numérisation

### Parcours professionnel:

- Brun Advisory GmbH (conseiller indépendant)
- Ernst & Young SA (différentes fonctions en Suisse et à l'étranger)
- Fiduciaire Générale SA (différentes fonctions)
- Organisation Zoller SA, Ingénieurs Conseils (IT consulting)

### Principaux mandats:

- Banque Pictet & Cie SA (membre du Conseil d'administration)



## Giulia Fitzpatrick

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, États-Unis et Italie, née en 1959, Bachelor en littérature allemande, University of California, États-Unis, MBA en finance, The Wharton School, Master en relations internationales, University of Pennsylvania, États-Unis

### Comités:

- Technologies de l'information et numérisation (présidente)

### Parcours professionnel:

- UBS SA (Managing Director in Global Technology)
- Bunge Limited (Business Risk et Finance Transformation)
- Merrill Lynch (Information Technology et Operations)
- Instinet (Risk Management)
- National Securities Clearing Corporation (Risk Management)
- Bankers Trust (planification de la stratégie et développement de produits)

### Principaux mandats:

- Worldline SA (membre du Conseil d'administration)
- Zabka Polska (membre du Conseil d'administration)
- Quintet Private Bank (Europe) SA (membre du Conseil d'administration)





### Alex Glanzmann

Membre du Conseil d'administration, depuis 2016, Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA en Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

#### Comités:

- Organisation, Nomination & Remuneration
- Risk

#### Parcours professionnel:

- La Poste Suisse SA (responsable Finances)
- PostLogistics (responsable Finances)
- BDO Visura (vice-directeur)

#### Principaux mandats:

- Swiss Post Insurance AG (président du Conseil d'administration)
- Poste CH SA (membre du Conseil d'administration)
- Poste Immobilier SA (président du Conseil d'administration)
- Poste Immobilier Management et Services SA (président du Conseil d'administration)
- CarPostal SA (membre du Conseil d'administration)
- Caisse de pensions Poste (président du Conseil de fondation)
- Poste CH Réseau SA (membre du Conseil d'administration)
- Poste CH Communication SA (membre du Conseil d'administration)
- Poste CDR SA (président du Conseil d'administration)



### Bernadette Koch

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019, Suisse, née en 1968, experte-comptable diplômée, diplôme en économie d'entreprise de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA)

#### Comités:

- Organisation, Nomination & Remuneration (jusqu'au 6 avril 2023)
- Audit & Compliance (depuis le 7 avril 2023)

#### Parcours professionnel:

- Ernst & Young SA (People Partner, membre du Management Committee d'Assurance Switzerland, partenaire/responsable du secteur de marché Public Sector, experte-comptable)

#### Principaux mandats:

- La Poste Suisse SA (vice-présidente du Conseil d'administration, présidente du comité du Conseil d'administration Audit, Risk & Compliance)
- Geberit AG (membre du Conseil d'administration)
- Mobimo Holding AG (membre du Conseil d'administration)



### Michaela Troyanov

Membre du Conseil d'administration, depuis 2012, Suisse et Autriche, née en 1961, dr en droit de l'Université de Vienne, Master of Comparative Jurisprudence (M. C. J), New York University, États-Unis, lic. en droit de l'Université de Genève

#### Comités:

- Organisation, Nomination & Remuneration (présidente jusqu'au 6 avril 2023)
- Audit & Compliance (présidente depuis le 7 avril 2023)

#### Parcours professionnel:

- Lombard Odier (responsable Legal & Compliance)
- Fonctions de direction dans les domaines Corporate Governance, Market Surveillance et Regulation auprès des organisations des bourses suisses à Zurich et à Genève (SIX Bourse Suisse, instance d'admission, commission des OPA, Bourse de Genève)
- Kredietbank (Suisse) SA (General Counsel)
- Shearman & Sterling LLP (avocate, Mergers & Acquisitions)

#### Principaux mandats:

- Fonds de compensation AVS/AI/APG «Compenswiss» (membre du Conseil d'administration)



### Maria Teresa Vacalli

(depuis le 7 avril 2023)

Membre du Conseil d'administration, depuis 2023, Suisse, née en 1971, diplôme d'ingénieure en exploitation et production de l'EPF Zurich, INSEAD de Fontainebleau (Executive Program; International Director), IMD Lausanne (Executive Program)

#### Comités:

- Organisation, Nomination & Remuneration (présidente)
- Technologies de l'information et numérisation

#### Parcours professionnel:

- Banque Cler (CEO)
- Groupe Banque cantonale bâloise (Chief Digital Officer)
- Groupe de médias NZZ, Moneyhouse AG (CEO)
- Sunrise Communications SA (Executive Director Wholesale)
- Cablecom S.à r.l (directrice)
- GCI Management (manager)
- Ernst & Young, Center of eBusiness Innovation (manager)
- Seavantage SA (partenaire et fondatrice)
- PricewaterhouseCoopers (manager)

#### Principaux mandats:

- La Poste Suisse SA (membre du Conseil d'administration)
- Burckhardt Compression Holding SA (membre du Conseil d'administration)
- Kardex Holding SA (membre du Conseil d'administration)
- Kontivia AG (membre du Comité consultatif)

## Organisation interne

### Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Sous la conduite de son président, le Conseil d'administration décide de la stratégie de PostFinance SA et assure la haute surveillance du comité directeur ainsi que des services subordonnés à ce dernier. Il définit en outre la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, ainsi que ses objectifs à long terme et les moyens nécessaires à leur réalisation. Enfin, il veille à ce que l'entreprise remplisse les obligations dont La Poste Suisse SA lui confie l'exécution dans le domaine des services de paiement relevant du service universel. Le Conseil d'administration passe chaque année en revue ses prestations et celles de chacun de ses membres (autoévaluation), fait établir périodiquement une évaluation par des tiers indépendants et participe régulièrement à des formations continues. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. Le président vote également; en cas d'égalité des voix, la sienne est prépondérante.

#### Séances et taux de présence

2023	Nombre	Taux de présence %
Séances du Conseil d'administration	11	96,1
Séances des comités du Conseil d'administration		
Organisation, Nomination & Remuneration	17	97,0
Audit & Compliance	9	88,9
Risk	8	87,5
Technologies de l'information et numérisation	8	100

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines suivants:

- Organisation, Nomination & Remuneration
- Audit & Compliance
- Risk
- Technologies de l'information et numérisation

### Comité Organisation, Nomination & Remuneration

Le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'occupe en particulier des domaines suivants: orientation stratégique, principes de conduite et culture d'entreprise; structure organisationnelle et planification de la succession au plus haut niveau; principes régissant la politique de rémunération, l'évaluation des prestations et la formation continue au sein du Conseil d'administration; principes de la politique de prévoyance, autres thèmes relevant de la politique du personnel ainsi que thème de la responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility). Ses membres sont:

- Maria Teresa Vacalli (présidente depuis le 7 avril 2023)
- Michaela Troyanov (présidente jusqu'au 6 avril 2023)
- Marcel Bühler
- Alex Glanzmann
- Bernadette Koch (membre jusqu'au 6 avril 2023)

## Comité Audit & Compliance

Le comité Audit & Compliance s'occupe en particulier de la conception de la comptabilité et du reporting financier, des tâches liées au contrôle des risques non financiers ainsi que de l'observation des normes (compliance). Il est également responsable des relations avec la société d'audit externe et de la surveillance de l'unité Révision interne, et propose au Conseil d'administration la nomination et la révocation de la personne responsable de cette dernière. Ses membres sont:

- Jürg Brun (président jusqu'au 6 avril 2023)
- Michaela Troyanov (présidente depuis le 7 avril 2023)
- Hans Lauber
- Bernadette Koch (membre depuis le 7 avril 2023)

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

## Comité Risk

Le comité Risk s'occupe principalement des tâches relevant de la gestion des risques, du contrôle des risques financiers et de la politique de risque. Ses membres sont:

- Hans Lauber (président)
- Marcel Bühler
- Alex Glanzmann

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

## Comité Technologies de l'information et numérisation

Le comité Technologies de l'information et numérisation s'occupe des conditions-cadres et de la stratégie relatives aux technologies de l'information ainsi que des développements et des défis de la numérisation. Il accompagne en outre le processus d'innovation, la gestion des participations et l'évaluation des orientations stratégiques. Ses membres sont:

- Giulia Fitzpatrick (présidente)
- Marcel Bühler
- Jürg Brun (jusqu'au 6 avril 2023)
- Maria Teresa Vacalli (depuis le 7 avril 2023)

---

## Comité directeur

Sous la conduite du CEO, le comité directeur est responsable de la gestion opérationnelle de PostFinance SA. Il se compose de sept membres, qui n'ont pas le droit d'exercer une fonction dans un organe du groupe, ni de siéger au Conseil d'administration de PostFinance SA.

### Changements durant l'exercice sous revue

Au 30 novembre 2022, Gabriela Länger (responsable Strategy & Transformation) a quitté le comité directeur. Ron Schneider assure la direction intérimaire de cette unité.

Hansruedi Köng, président de la direction de PostFinance, a annoncé le 6 mars 2023 qu'il allait de sa propre initiative quitter son poste fin février 2024. Kurt Fuchs (CFO et CEO suppléant) assurera la fonction de CEO par intérim entre le 1<sup>er</sup> mars 2024 et le 1<sup>er</sup> juillet 2024, date à laquelle le futur CEO Beat Röthlisberger prendra ses fonctions.





Hansruedi Köng

Chief Executive Officer, depuis 2012, Suisse, né en 1966, lic. rer. pol. de l'Université de Berne, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

**Parcours professionnel:**

- PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, CEO; membre du comité directeur depuis 2003)
- BVgroup Berne (directeur suppléant)
- PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager)
- Banque cantonale bâloise (membre de la direction)
- Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management)

**Principaux mandats:**

- Yuh SA (vice-président du Conseil d'administration)
- Union du Commerce et de l'Industrie du canton de Berne (membre du comité cantonal)



Kurt Fuchs

Chief Financial Officer et suppléant du CEO, depuis 2011, Suisse, né en 1962, dipl. fédéral d'expert en économie bancaire, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

**Parcours professionnel:**

- UBS SA (responsable Regional Accounting & Controlling Suisse, responsable Financial Accounting Suisse)
- Société de Banque Suisse

**Principaux mandats:**

- Bern Arena Stadion AG (membre du Conseil d'administration)



Markus Fuhrer

Chief Operation Officer, depuis 2014, Suisse, né en 1968, brevet fédéral en informatique de gestion (WISS), SKU Advanced Management, dipl. en gestion d'entreprise, Advanced Management Program de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

**Parcours professionnel:**

- PostFinance SA (responsable suppléant Informatique, responsable Core Banking Transformation, responsable Informatique)
- Entris Banking SA

**Principaux mandats:**

- Finform SA (président du Conseil d'administration)
- Yuh SA (membre du Conseil d'administration)



### Felicia Kölliker

Chief Risk Officer, depuis 2017, Suisse, née en 1977, MA in Legal Studies de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG), Executive MBA de l'International Institute for Management Development IMD, Lausanne, DAS en gestion de la compliance de la Haute école de Lucerne/Institut des services financiers de Zoug (IFZ)

#### Parcours professionnel:

- PostFinance SA (responsable Compliance, responsable de l'unité Regulation, responsable de projet)
- Malik Management Zentrum St. Gallen
- Huber+Suhner AG

#### Principaux mandats:

- esisuisse (membre du comité directeur et présidente du comité Nomination & Compensation Committee)
- Österreichische Post AG (membre du Conseil de surveillance)



### Sandra Lienhart

Chief Business Unit Officer Retail Banking, depuis 2020, Suisse, née en 1966, Executive MBA ZFH, Haute école de gestion de Zurich (HWZ)/University of Darden, États-Unis

#### Parcours professionnel:

- Banque Cler (présidente de la direction et présidente suppléante de la direction du groupe)
- Banque Coop (présidente de la direction par intérim)
- Banque Coop (responsable du département Distribution, membre de la direction et présidente suppléante de la direction, membre de la direction du groupe Banque cantonale bâloise)
- Credit Suisse (responsable du secteur de marché Zurich Nord, Oerlikon, membre de la direction)

#### Principaux mandats:

- TWINT SA (membre du Conseil d'administration)
- TWINT Acquiring SA (membre du Conseil d'administration)
- Comité de pilotage Assurance-vie AXA (présidente du comité)
- Réunion de partenaires Hypothèques Valiant (présidente de la réunion)
- Réunion du comité directeur Hypothèques Münchner Hypothekenbank (MHB) (présidente de la réunion)
- Comité de pilotage Fonds UBS (membre du comité)
- Switzerland AG (membre du Comité consultatif)
- Credit Exchange SA (membre du Conseil d'administration)



### Benjamin Staeheli

Chief Business Unit Officer Payment Solutions, depuis 2022, Suisse, né en 1968, doctorat en gestion interculturelle (HSG), lic. éc. Business Administration (HSG)

#### Parcours professionnel:

- Avaloq Group (Head of Global Banking Operations)
- B-Source SA (aujourd'hui Avaloq Sourcing SA), Head of Banking et membre de la direction)
- Credit Suisse Group SA (diverses fonctions de gestion)

#### Principaux mandats:

- Pas de mandats principaux



### Ron Schneider (depuis le 1<sup>er</sup> mai 2023)

Chief Transformation Officer par intérim, depuis 2023, Suisse, né en 1976, économiste d'entreprise HES (FHBB), Executive Program du Swiss Finance Institute, MAS Corporate Finance CFO (FHBB), Executive MBA (HSG)

#### Parcours professionnel:

- PostFinance SA (responsable Ressources humaines, responsable Distribution Retail, responsable Distribution CC, responsable régional Distribution CC)
- UBS SA (diverses expériences professionnelles)

#### Principaux mandats:

- Pas de mandats principaux

---

## Instruments d'information et de contrôle

### Rapports

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports du comité directeur ainsi que des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. En 2023, il s'est réuni à onze reprises.

Le comité directeur traite les affaires provenant des Business Units. Il reçoit en outre régulièrement des rapports des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. En 2023, il s'est réuni à 20 reprises.

### Système de contrôle interne

PostFinance SA dispose d'un système de contrôle interne intégral. Ce système comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui visent, à tous les niveaux de PostFinance SA, à assurer la réalisation des objectifs de la politique commerciale de l'entreprise ainsi qu'une exploitation conforme aux règles applicables. Sur le plan formel, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II, sur le «modèle des trois lignes» et sur les exigences de contrôle définies par les réglementations de la FINMA.

Un contrôle interne efficace comprend notamment les éléments suivants: des activités de contrôle intégrées directement dans les processus de travail, des processus de gestion et de contrôle des risques ainsi que des processus visant à garantir le respect des normes applicables (compliance) et l'établissement des rapports correspondants. Les unités Risk Control et Risk Management sont interdépendantes l'une de l'autre.

### Révision interne

Organe de surveillance indépendant de PostFinance SA et dirigée depuis 2019 par Isabella Stalder, l'unité Révision interne est l'instrument de conduite du Conseil d'administration pour toutes les questions de contrôle. Elle travaille indépendamment des processus d'affaires quotidiens de PostFinance SA et constitue une unité autonome sur le plan organisationnel. Sur le plan opérationnel, elle est subordonnée au Conseil d'administration, la conduite du personnel et la conduite technique étant placées sous la responsabilité de la présidente du comité Audit & Compliance, afin de garantir un maximum d'indépendance. Il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du comité Audit & Compliance, de nommer la personne responsable de l'unité Révision interne, à charge ensuite de cette personne de désigner les autres collaboratrices et collaborateurs de l'unité ainsi que son propre suppléant.



---

## Rémunération

### Principes

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010/1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

### Politique de rémunération

#### Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont rémunérés de manière forfaitaire depuis l'introduction du nouveau règlement de rémunération au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Outre les honoraires de base, une indemnité forfaitaire est versée pour l'exercice de la présidence et la qualité de membre de chaque comité. Toute la charge de travail relative à l'exercice du mandat est ainsi indemnisée. Les dépenses sont également indemnisées au moyen d'un forfait annuel. La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par l'Assemblée générale.

#### Comité directeur

Pour fixer le montant des indemnités versées aux membres du comité directeur, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance fédérale sur les salaires des cadres.

### Structure de la rémunération

La rémunération des membres du comité directeur se compose d'un salaire de base annuel fixe et d'une part variable liée au résultat pouvant atteindre au maximum 16,6% du salaire de base annuel brut. Cette part variable, versée annuellement, est calculée compte tenu d'indicateurs liés à La Poste Suisse SA (50%) et à PostFinance SA (50%). La prestation individuelle des membres du comité directeur n'est pas directement prise en considération. Au niveau de La Poste Suisse SA, la part variable est calculée compte tenu des indicateurs suivants: la croissance des produits d'exploitation, l'évolution de l'effet sur l'EBIT dû aux mesures de gain d'efficacité, l'EBIT du groupe et le rendement du capital investi (pondération de 12,5% par indicateur). Au niveau de PostFinance SA, les indicateurs pris en compte sont le rendement des fonds propres (pondération: 33,3%) et le résultat des activités indépendantes des taux d'intérêt (pondération 16,7%). De plus, pour déterminer la réalisation globale des objectifs, on tient compte, d'une part, de valeurs complémentaires qualitatives (appelées modulateurs) reflétant les points de vue du personnel, de la clientèle, de la société et du public, d'autre part, de la durabilité écologique. En fonction de l'évaluation des valeurs complémentaires qualitatives par le Conseil d'administration, il est possible, pour chaque modulateur, de majorer ou de minorer le degré de réalisation des objectifs, tant au niveau du groupe qu'à celui de PostFinance. Le supplément ou la réduction ne doit cependant pas excéder 7,5% par modulateur. Enfin, la réalisation globale des objectifs ne peut pas dépasser 100%.

Les membres du comité directeur ont droit à un abonnement général en 1<sup>re</sup> classe ou, si nécessaire, à un véhicule de fonction (pouvant aussi être utilisé à des fins privées moyennant facturation), à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. De plus, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

---

Le Conseil d'administration fixe la rémunération du comité directeur.

---

Aucun membre du comité directeur ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature. Le salaire de base et la part liée au résultat des membres du comité directeur sont assurés comme suit: pour les composantes du salaire jusqu'à douze fois la rente vieillesse AVS maximale (2023: 352 800 francs), la prévoyance professionnelle vieillesse est confiée à la Caisse de pensions Poste, conformément au plan de base I et au plan complémentaire I. L'éventuelle part du salaire excédant ce montant est assurée à la faveur d'une solution d'assurance complète externe. La répartition du paiement des cotisations de la prévoyance professionnelle vieillesse est régie par les dispositions réglementaires de la Caisse de pensions Poste. Les contrats de travail se fondent sur le code des obligations. Dans des cas justifiés, l'employeur peut verser une indemnité de départ n'excédant pas la moitié du salaire annuel brut. Le préavis de congé des membres du comité directeur est de six mois.

### Prise en compte du risque

Pour les membres du comité directeur, le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus. Concrètement, on calcule pour tous les niveaux déterminants (La Poste Suisse SA et PostFinance SA) si la valeur seuil donnant droit à une part variable est atteinte. Si c'est le cas, une part variable est accordée à l'ayant droit. Si, au contraire, la valeur seuil donnant droit à une part variable n'est pas atteinte, il y a malus et la part variable de la rémunération diminue en conséquence.

### Égalité salariale

Conformément à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, les entreprises de plus de 100 personnes sont tenues de procéder à une analyse interne de l'égalité salariale, et de la faire vérifier par un organisme indépendant. À la date de référence du 31 mars 2023, les salaires au sein de PostFinance SA ont été analysés au moyen de l'outil d'analyse standard de la Confédération (Logib). Les 3727 collaboratrices et collaborateurs au bénéfice de rapports de travail à cette date ont été pris en compte. Avec un score de -3,1%, le résultat de l'analyse de l'égalité salariale se situe dans le seuil de tolérance statistique de  $\pm 5\%$ . Mazars SA, Zurich, a vérifié que l'analyse de l'égalité salariale de PostFinance SA a été effectuée correctement sur le plan formel et a confirmé qu'elle est conforme en tous points aux exigences légales et que l'égalité salariale est respectée.

## Rémunérations 2023

### Personnel

En 2023, la masse salariale du personnel de PostFinance SA s'est élevée à environ 387 millions de francs, dont 371,5 millions au titre des salaires fixes et 15,5 millions à celui des parts variables principalement pour l'année 2022 (paiement en 2023). Les rémunérations différées, autrement dit qui ne seront versées que lors de l'exercice suivant, se chiffrent à 15,5 millions de francs pour 2023.

En 2023, PostFinance a occupé en moyenne 3757 collaboratrices et collaborateurs, se partageant 3340 postes en équivalents plein temps.

### Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration (président inclus) ont été rémunérés à hauteur de 813 100 francs au total (honoraires et prestations annexes), les prestations annexes se montant à 43 100 francs.

Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 200 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 14 300 francs. Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste ont été versées directement au groupe.

Fixée à 870 100 francs au total par l'Assemblée générale, la limite supérieure des honoraires a été respectée.

### Comité directeur

Les membres du comité directeur (CEO inclus) ont été rémunérés à hauteur de 2 833 955 francs, les prestations annexes se montant à 139 693 francs. La rémunération variable versée aux membres du comité directeur, qui est calculée en fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs des deux derniers exercices, s'est élevée à 468 936 francs.

Le salaire de base du CEO s'est monté à 689 006 francs, auxquels il faut ajouter la part variable liée d'un montant de 114 375 francs.

Fixée à 4 660 600 francs par l'Assemblée générale, la limite supérieure du montant global de la rémunération du comité directeur (prévoyance professionnelle comprise) a été respectée.

**PostFinance SA | Rémunérations**

CHF	2022	2023
<b>Président du Conseil d'administration</b>		
Honoraires	200 000	200 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	8 000	8 000
Abonnement général 1 <sup>re</sup> classe	6 300	6 300
<b>Rémunération totale</b>	<b>214 300</b>	<b>214 300</b>
<b>Autres membres du Conseil d'administration (6)<sup>1</sup></b>		
Honoraires		
Rémunération de base	400 000	400 000
Rémunération des comités	170 000	170 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	28 800	28 800
Autres prestations annexes	0	0
<b>Rémunération totale</b>	<b>598 800</b>	<b>598 800</b>
<b>Total Conseil d'administration (7)<sup>1</sup></b>		
Honoraires	770 000	770 000
Prestations annexes	43 100	43 100
<b>Rémunération totale</b>	<b>813 100</b>	<b>813 100</b>
<b>Président de la direction</b>		
Salaire de base fixe	683 962	689 006
Rémunération variable		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	107 009	114 375
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	19 200	15 000
Autres prestations annexes <sup>2</sup>	16 480	16 480
<b>Rémunération totale</b>	<b>826 651</b>	<b>834 861</b>
<b>Autres membres du comité directeur (5.4)</b>		
Salaire de base fixe	2 261 500	2 144 949
Rémunération variable		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	353 822	354 561
Autres paiements	0	0
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	90 000	48 750
Autres prestations annexes <sup>2</sup>	37 620	59 463
<b>Rémunération totale</b>	<b>2 742 942</b>	<b>2 607 723</b>
<b>Total comité directeur (6.4)</b>		
Salaire de base et rémunération variable	3 406 293	3 302 891
Prestations annexes	163 300	139 693
<b>Rémunération totale</b>	<b>3 569 593</b>	<b>3 442 584</b>

1 Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste sont versées directement au groupe.

2 Les autres prestations annexes comprennent l'abonnement général 1<sup>re</sup> classe, le véhicule de fonction et le téléphone mobile. À compter de 2023, les contributions pour la formation continue sont également présentées.



---

## Contrats de management

PostFinance SA n'a conclu aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe Poste.

---

## Organe de révision

Il appartient à l'Assemblée générale d'élire l'organe de révision conforme au droit de la société anonyme et au Conseil d'administration d'élire celui conforme aux lois sur les banques et sur les bourses. La durée du mandat est dans les deux cas d'un an. Les mandats des deux organes de révision ci-dessus (audit comptable et audit prudentiel) ont été confiés à Ernst & Young SA. Les audits sont réalisés par des équipes distinctes. Le mandat d'organe de révision conforme aux lois sur les banques et sur les bourses a été attribué à Ernst & Young SA pour la première fois en 2019 et l'actuel auditeur responsable selon le droit des sociétés anonymes, Philipp de Boer, est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'organe de révision est désigné chaque année pour une durée de mandat d'un an. Les dispositions du code des obligations prévoient que le réviseur responsable ne peut être mandaté que pendant sept ans au plus. Durant l'exercice sous revue, les charges de PostFinance SA pour les honoraires de révision d'Ernst & Young SA se sont élevées à 1 897 680 francs, dont 751 291 francs au titre de l'audit comptable et 1 146 389 francs à celui de l'audit prudentiel. Les instruments dont dispose l'organe de révision pour informer l'organe responsable de la haute direction sont les rapports d'audit comptable et prudentiel, les rapports extraordinaires établis dans le cadre de ses activités ainsi que sa participation aux séances du Conseil d'administration ou de ses comités.

---

## Politique d'information

PostFinance SA échange régulièrement des informations avec la société mère à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne son mandat de service universel dans le domaine des services de paiement.

Elle dispose en outre d'un concept d'établissement des rapports destinés aux autorités de surveillance, à savoir la FINMA et l'Office fédéral de la communication (OFCOM), ainsi qu'à la Banque nationale suisse (BNS). Les autorités sont informées à intervalles réguliers et en temps utile de tout état de fait relevant de leur domaine de compétences.

Pour sa clientèle privée, PostFinance présente des thèmes d'actualité en relation avec l'argent et les placements sur divers supports d'information, comme ses blogs sur l'argent et sur les placements, tandis que les questions intéressant la clientèle commerciale sont abordées dans son blog sur les affaires. Le blog sur les pionniers traite quant à lui de thématiques concernant le personnel et l'innovation, mais aussi concernant la responsabilité d'entreprise, et s'adresse aux personnes intéressées, en recherche d'emploi ou spécialisées en informatique. Par ailleurs, PostFinance est présente sur les réseaux sociaux et dialogue activement avec ses clients sur Facebook, X, Instagram, Tik Tok, LinkedIn et YouTube.

# Rapport annuel

---

En 2023, PostFinance a réalisé un bénéfice de 164 millions de francs, soit 26 millions de moins qu'au cours de l'exercice précédent. Toutefois, le bénéfice avant impôts a progressé de 1 million de francs, pour s'inscrire à 195 millions.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. En raison des conditions du marché, les rendements positifs de nouvelles tranches d'investissement dans les placements financiers ont entraîné une progression des recettes. Le revirement des taux d'intérêt a permis à PostFinance de lever les mesures restrictives liées aux taux négatifs dès le 1<sup>er</sup> octobre 2022. En conséquence, le patrimoine des clients s'est stabilisé. Dans un environnement de taux positifs, PostFinance n'a plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire. En revanche, des revenus issus de la rémunération des avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS) ont pu être pris en compte. PostFinance a progressivement augmenté les intérêts sur les avoirs de sa clientèle pour différents produits. Dès lors, la charge liée aux intérêts passifs s'est également fortement accrue.

Dans les activités indépendantes des taux d'intérêt, PostFinance a enregistré une baisse de son résultat. Malgré l'élargissement de la gamme de produits, l'accélération de la baisse du trafic des paiements physiques en particulier n'a pas pu être compensée.

Les charges d'exploitation sont restées à peu près constantes en dépit des investissements effectués dans du personnel qualifié supplémentaire. Le bénéfice est globalement inférieur à celui de l'exercice précédent en raison d'impôts plus élevés.

Le second semestre 2023 a marqué pour PostFinance une inversion de tendance en matière de taux d'intérêts.

---

## Activités

### Marchés

PostFinance croit en la liberté d'entreprise, et c'est pourquoi elle a organisé ses marchés en secteurs d'activité indépendants. En tant qu'établissement financier de premier plan en Suisse, PostFinance fait avancer la transformation numérique dans les secteurs du trafic des paiements et du retail banking. Par ailleurs, elle crée des solutions innovantes dans son unité Digital First Banking et exploite Valuu, une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription de financements, dans le cadre de l'activité de plateforme (en partenariat avec Credit Exchange S.A. depuis fin 2023).

### Clientèle

PostFinance place la satisfaction des besoins de la clientèle – les particuliers aussi bien que les entreprises, dans toute la Suisse – au premier rang de ses préoccupations. Figurant parmi les principaux établissements financiers du pays, PostFinance propose des produits et des services qui s'adressent à tout le monde. Ses quelque 2,5 millions de clientes et de clients privés et commerciaux sont souvent en contact avec elle, que ce soit pour effectuer des paiements sur e-finance, avec la PostFinance App ou aux guichets, pour bénéficier d'un conseil en matière de financement, de placement ou de prévoyance dans une de ses filiales, pour rechercher une hypothèque optimale sur Valuu ou encore pour négocier des cryptomonnaies avec la nouvelle application Yuh, exploitée dans le cadre d'une coentreprise avec Swissquote.

---

## Environnement

### Cadre législatif

PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de maison de titres depuis 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales sont régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral, ainsi que de ceux de la Poste. La législation postale prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle ne l'autorise toutefois pas à octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers. Depuis 2015, PostFinance est l'une des quatre banques suisses réputées d'importance systémique, ce qui témoigne clairement de la position de premier plan qu'elle occupe dans le cadre du système financier du pays. À ce titre, elle doit satisfaire à des exigences réglementaires supplémentaires.

### Évolution

#### Économie

En 2023, la conjoncture a connu des trajectoires très différentes à travers le monde. L'économie américaine et l'économie chinoise ont progressé plus fortement que prévu au troisième trimestre. À l'inverse, dans la zone euro et en Allemagne, en particulier dans le secteur industriel, l'atonie des précédents trimestres s'est poursuivie. L'hypothèse d'un effet modérateur de la politique monétaire internationale reste valable. Pour autant, il n'y a pas de récession mondiale à l'horizon; les marchés du travail ont affiché une progression solide et l'inflation est en repli au niveau international.

Dans ce contexte, de nombreuses banques centrales ont renoncé, fin 2023, à durcir davantage leur politique monétaire. Dans la mesure où l'inflation est supérieure aux valeurs cibles, la politique monétaire devrait pour l'heure demeurer restrictive dans de nombreux pays.

Au troisième trimestre 2023, l'économie suisse a connu une croissance modérée, portée notamment par le secteur des services. Dans les segments du secteur de l'industrie plus sensibles à la conjoncture, la création de valeur a de nouveau reculé.

En raison de la décision prise en 2022 par la Banque nationale suisse (BNS) de revenir à un taux directeur positif, les facteurs pertinents dans les opérations d'intérêts ont évolué. La BNS a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire, faisant passer son taux directeur à 1,75% par deux augmentations successives, le 24 mars, puis le 23 juin 2023. Cette mesure visait à contrer la pression inflationniste accrue et une nouvelle flambée des prix.

Le 14 décembre 2023, la BNS a décidé de laisser inchangé son taux directeur, à 1,75%. Au quatrième trimestre, la pression inflationniste a légèrement reculé. Toutefois, l'incertitude est demeurée élevée. Dans son scénario de base pour l'économie mondiale, la BNS estime que cette situation délicate va dans un premier temps perdurer. Ainsi, la croissance économique mondiale devrait rester modeste au cours des prochains trimestres, tandis que l'inflation se maintiendra à un niveau élevé. À moyen terme, la pression inflationniste à l'étranger devrait refluer, notamment en raison d'une politique monétaire de plus en plus resserrée dans de nombreux pays et d'une politique fiscale moins expansionniste.

Toutefois, les perspectives d'inflation demeurent floues actuellement. La situation sur le front de l'énergie pourrait se dégrader en Europe au cours de l'hiver et les tensions géopolitiques sont susceptibles de s'accroître. Un ralentissement de la dynamique de croissance mondiale plus net que prévu n'est donc pas à exclure.

### Réglementation

L'environnement réglementaire reste dynamique. Il convient de mentionner, notamment, les évolutions dans les domaines de la durabilité, des rapports non financiers ou de la prévention du blanchiment d'argent, qui entraînent toutes un surcroît de travail sensible pour les banques. La reprise de Credit Suisse par UBS a probablement ouvert un nouveau chapitre de la régulation du secteur financier. Depuis l'intervention des autorités en mars 2023, les acteurs politiques ont formulé diverses demandes pour adapter la réglementation bancaire. La réglementation «Too big to fail (TBTF)» en particulier est à nouveau dans le viseur de la sphère politique, du public et des autorités. Il faut donc s'attendre à des changements, avec une tendance au durcissement. Jusqu'à présent, dans ce contexte, il n'existe toutefois aucune demande politique ou adaptation réglementaire ciblant spécifiquement PostFinance. D'autres défis peuvent naître de l'application de nouvelles prescriptions réglementaires, auxquelles PostFinance serait particulièrement exposée en raison de la flexibilité limitée par la loi de son modèle économique.



---

## Smart banking. Made for Switzerland

---

---

## Stratégie

PostFinance est un prestataire de services financiers diversifié et innovant. Elle propose à ses clientes et à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. PostFinance souhaite tout simplement faire du banking une expérience agréable. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe ou adapte spécialement pour le marché suisse. Ce faisant, elle place systématiquement la satisfaction des besoins de la clientèle – tant des particuliers que des entreprises, dans toute la Suisse – au premier rang de ses préoccupations.

Dans le même temps, elle gère ses ressources et ses investissements de manière responsable, diligente et durable. C'est pourquoi PostFinance a pleinement intégré la responsabilité d'entreprise dans sa stratégie.

Parce que PostFinance croit en la puissance de la liberté d'entreprise, elle a établi quatre secteurs d'activité indépendants:

- Dans le secteur d'activité «Payment Solutions», PostFinance est le partenaire de confiance des commerçants et émetteurs de factures suisses dans le domaine des solutions de paiement et d'encaissement.
- Dans le secteur d'activité «Retail Banking», PostFinance propose aux clientes et aux clients privés et commerciaux des solutions intelligentes de gestion de leur argent, dans les mondes aussi bien physique que numérique.
- Dans le secteur d'activité «Digital First Banking», avec Yuh, PostFinance s'impose de plus en plus au moyen d'une offre complètement inédite, axée d'emblée sur le tout numérique pour le «banking & beyond». Yuh est l'application financière signant la plus forte croissance en Suisse et comptait fin 2023 quelque 190 000 utilisatrices et utilisateurs inscrits.
- Dans le secteur d'activité «Platform Business», PostFinance exploite Valuu, une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription de financements. Grâce au partenariat de PostFinance avec Credit Exchange S.A. (CredEx), l'activité de plateforme se poursuit chez CredEx depuis fin 2023.

---

## PostFinance poursuit une stratégie explicite en matière de responsabilité d'entreprise

---

---

## Responsabilité d'entreprise

PostFinance entend assumer sa responsabilité écologique, sociale et économique. Elle suit à cette fin une stratégie explicite de responsabilité d'entreprise fondée sur une gestion globale de la durabilité.

### Publication des risques financiers liés au climat

Par le rapport «Publication des risques financiers liés au climat», PostFinance respecte les obligations énoncées à l'annexe 5 de la circulaire 2016/1 «Publication – banques» de la FINMA. Dans ce cadre, elle suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) concernant les effets du changement climatique sur ses activités et entend faire toute la transparence nécessaire sur les principaux risques liés au climat. Les recommandations de la TCFD relatives à cette publication couvrent quatre sous-domaines: «Gouvernance», «Stratégie», «Gestion des risques» et «Métriques et objectifs».

Depuis 2021, PostFinance publie dans un rapport séparé les informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée.

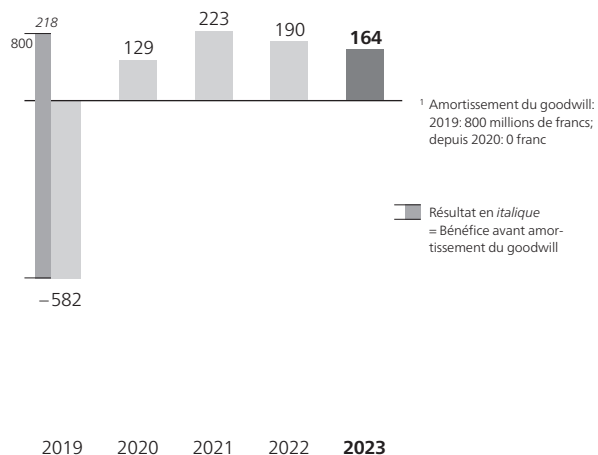
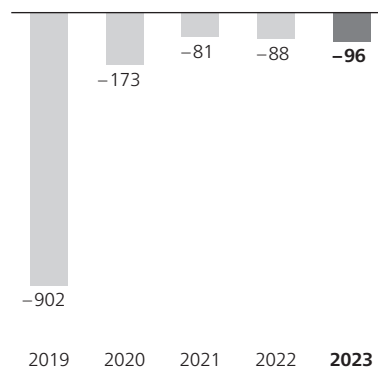
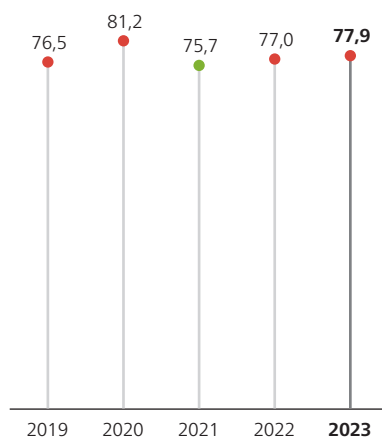
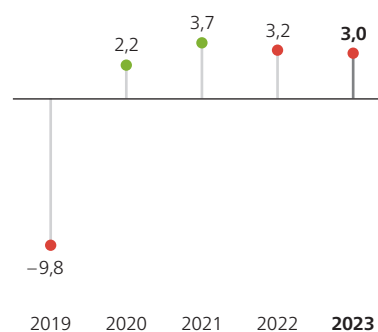
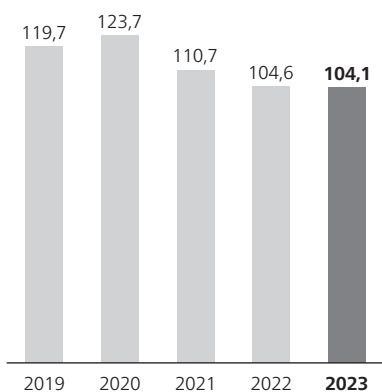
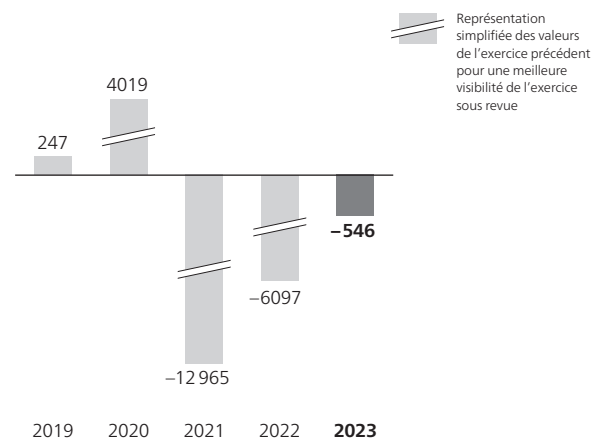
### Rapport sur les questions non financières

Dans le «Rapport sur les questions non financières», PostFinance communique selon les art. 964a–c du Code des obligations (CO) à propos des questions environnementales (en particulier les objectifs en matière de CO<sub>2</sub>), des questions sociales, des questions de personnel, du respect des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

L'analyse de matérialité constitue la base permettant à PostFinance d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes.

Le rapport contient les informations qui sont nécessaires pour comprendre l'évolution des affaires, la performance et la situation de l'entreprise ainsi que les incidences de son activité sur ces questions.

Les deux rapports sont publiés sur → [postfinance.ch/rapport](https://postfinance.ch/rapport).

**Bénéfice/Perte<sup>1</sup>**2019 à 2023  
En millions de CHF**Valeur ajoutée de l'entreprise**2019 à 2023  
En millions de CHF**Ratio coûts/revenus**2019 à 2023  
En pour cent**Rendement des fonds propres**2019 à 2023  
En pour cent**Moyenne du patrimoine des clients (Ø mensuelle)**2019 à 2023  
En milliards de CHF**Évolution du patrimoine des clients**2019 à 2023  
En millions de CHF

---

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance

---

---

## Commentaire de l'évolution des activités

### Chiffres clés

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. La phase de taux directeurs négatifs de la Banque nationale suisse qui a duré environ huit ans à compter de 2015, ainsi que les taux parfois négatifs sur les marchés financiers et des capitaux ont laissé peu d'opportunités à PostFinance d'assurer la rentabilité des possibilités de placement pour les fonds de la clientèle. Ainsi, le résultat des opérations d'intérêts est en repli depuis des années et l'érosion des marges qui en découle a considérablement pesé sur le résultat de PostFinance.

Les limites de son modèle commercial avec l'interdiction d'octroi de crédits et d'hypothèques avaient contraint PostFinance à répercuter les taux négatifs sur sa clientèle. Jusqu'en septembre 2022, elle a maintenu les commissions sur avoirs pour certains clients individuels dont le patrimoine dépassait une limite d'exemption définie. À partir du second semestre 2021, une commission sur avoirs était aussi prélevée auprès de la clientèle privée dont la fortune était supérieure à 100 000 francs, ce qui a entraîné une sortie de fonds de la clientèle ou leur transfert dans des fonds de placement ou des placements en titres.

L'adoption des nouveaux packages bancaires en 2021 s'est, comme prévu, traduite chez la clientèle privée par une consolidation en une relation bancaire principale, par la fermeture de comptes inactifs et, parfois, par la résiliation de la relation client. Dans le bilan, cela a conduit à une baisse des engagements résultant des dépôts de la clientèle.

Avec le retour à des taux directeurs positifs à l'automne 2022, des facteurs importants ont évolué: le 1<sup>er</sup> octobre 2022, PostFinance a pu totalement supprimer les commissions sur avoirs qu'elle appliquait jusqu'alors. Pour faire bénéficier sa clientèle de la hausse des taux, PostFinance a déjà relevé à plusieurs reprises les intérêts versés à la clientèle sur différents produits.

Les fonds de la clientèle s'étaient stabilisés au premier semestre. La réduction de la masse monétaire décidée par la Banque nationale suisse (BNS) s'est fait sentir sur les comptes de la clientèle commerciale à partir du second semestre, entraînant des retraits de fonds par cette dernière.

PostFinance réalise en permanence de nouveaux placements dans un portefeuille à long terme pour les différentes échéances annuelles. Par conséquent, la hausse des taux d'intérêt à long terme a engendré durant l'année une augmentation progressive des produits issus des placements financiers. Depuis l'automne 2022, les liquidités déposées auprès de la BNS sont elles aussi rémunérées. PostFinance n'a toutefois plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire.

Le résultat d'entreprise inférieur à celui de l'exercice précédent se traduit également dans les chiffres clés: le rendement des fonds propres a reculé de 0,2% pour passer à 3%, et le ratio coûts/revenus, malgré une orientation déterminée en termes de coûts, a légèrement augmenté, passant de 77,0% à 77,9%. Au final, l'exercice 2023 s'est donc clos lui aussi sans génération de valeur ajoutée de l'entreprise.

Le patrimoine des clients s'élève à 104,1 milliards de francs, ce qui représente un recul de 0,5 milliard. À la suite d'une réduction délibérée du bilan pour augmenter l'autofinancement, PostFinance est parvenue à stabiliser le patrimoine des clients.

Après des années d'érosion, la marge d'intérêts a augmenté de 4 points de base pour s'établir à 46. Le retour à des taux positifs et la stabilité financière qui en découle constituent une base solide afin de remettre systématiquement les besoins de la clientèle au premier plan. Selon toute vraisemblance, après une phase de consolidation au cours de laquelle elle a renforcé sa position, PostFinance est sur la bonne voie pour normaliser progressivement sa marge d'intérêts globale et poursuit sa trajectoire de croissance.



**PostFinance SA | Chiffres clés**

2022, avec comparaison exercice précédent		2022	2023
<b>Bilan</b>			
Total du bilan selon Comptabilité – banques	millions de CHF	114 380	102 257
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	21,3	22,2
Ratio d'endettement going concern	%	4,98	5,32
Ratio d'endettement gone concern	%	0,56	1,07
<b>Compte de résultat selon Comptabilité – banques</b>			
Produits d'exploitation	millions de CHF	1 240	1 235
Bénéfice avant impôts	millions de CHF	194	195
Bénéfice	millions de CHF	190	164
Rendement des fonds propres <sup>1</sup>	%	3,2	3,0
Ratio coûts/revenus	%	77	77,9
<b>Patrimoine des clients et prêts</b>			
Patrimoine des clients <sup>2</sup>	millions de CHF, Ø mois	104 617	104 071
Fonds, titres et assurances-vie <sup>2</sup>	millions de CHF, Ø mois	15 853	17 698
Fonds des clients	millions de CHF, Ø mois	88 764	86 373
Evolution du patrimoine des clients <sup>3</sup>	millions de CHF	-6 097	-546
Avoirs administrés selon prescriptions Circ. 2020/1 <sup>2</sup>	millions de CHF	35 669	37 720
Apports d'argent frais avois administrés <sup>3</sup>	millions de CHF	7	1 156
Hypothèques (opérations hors bilan) <sup>4</sup>	millions de CHF	6 192	6 033
<b>Chiffres clés marché et personnel</b>			
Clients	milliers	2 461	2 465
Clients privés	milliers	2 198	2 201
Clients commerciaux	milliers	263	265
Utilisateurs e-finance	milliers	1 939	1 986
Comptes de clients privés	milliers	3 624	3 594
Comptes de clients commerciaux	milliers	294	283
Satisfaction des clients privés	indice	79	81
Satisfaction des clients commerciaux	indice	76	75
Effectif moyen	équival. plein temps	3 250	3 340
Satisfaction du personnel	indice	79	80
<b>Transactions</b>			
Transactions dans le trafic des paiements	millions	1 320	1 368

1 Rendement des fonds propres = résultat opérationnel selon Comptabilité banques/fonds propres moyens pris en compte selon Comptabilité banques

2 PostFinance présente le patrimoine des clients et les avoirs administrés. Le patrimoine des clients comprend tous les avoirs apportés par les clients et il est déterminé sur la base de montants mensuels moyens. Les avoirs administrés n'incluent que les fonds déposés à des fins d'investissement à la date de référence.

3 La composition des avoirs administrés et leur calcul se fondent sur des dispositions réglementaires. Le patrimoine des clients couvre quant à lui un spectre plus large et comprend aussi des avoirs n'ayant pas été déposés à des fins d'investissement (p. ex. avoirs en compte privé). Son calcul repose en outre sur des moyennes mensuelles. Il peut en résulter une évolution différente de ces deux chiffres clés.

4 Opérations de commissions en coopération avec des partenaires financiers et aussi comme activités d'intermédiation pour des hypothèques PostFinance via une plateforme de comparaison

## Patrimoine et volume des opérations clients

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan a reculé de 12,1 milliards de francs pour s'établir à 102 milliards. Cette diminution s'explique en particulier par la baisse des activités liées aux opérations de financement de titres.

Les actifs détenus par PostFinance consistent toujours, pour une part importante, en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Au 31 décembre 2023, les liquidités déposées auprès de la BNS étaient toujours élevées.

Le patrimoine des clients a diminué de 0,5 milliard de francs. Après une réduction délibérée du bilan pour augmenter l'autofinancement, PostFinance est parvenue à stabiliser l'évolution du patrimoine des clients.

### Fonds de la clientèle

Les fonds de la clientèle ont diminué de 2,4 milliards de francs en 2023. Avec le retour à des taux directeurs positifs à l'automne 2022, des facteurs importants ont évolué: le 1<sup>er</sup> octobre 2022, PostFinance a pu totalement supprimer les commissions sur avoirs qu'elle appliquait jusqu'alors. Pour faire bénéficier sa clientèle de la hausse des taux, PostFinance a déjà relevé à plusieurs reprises les intérêts versés à la clientèle sur différents produits.

Par conséquent, les fonds de la clientèle se sont stabilisés au premier semestre 2023. La réduction de la masse monétaire décidée par la BNS s'est fait sentir sur les comptes de la clientèle commerciale à partir du second semestre, entraînant des retraits de fonds par cette dernière.

Le retour à des taux positifs et la stabilité financière qui en découle constituent une base solide afin de remettre de plus en plus les besoins de la clientèle au premier plan. En complément de l'offre de produits, il est essentiel de maintenir la qualité du conseil à un haut niveau et d'améliorer les processus de service à la clientèle afin d'accroître la confiance de cette dernière et d'attirer davantage de fonds de la clientèle.

### Patrimoine des clients insensible aux taux d'intérêt

Le patrimoine des clients insensible aux taux d'intérêt (fonds de placement, e-trading) a augmenté de 1,8 milliard de francs. Les fluctuations négatives du marché en 2022 n'ont pas pu être entièrement compensées, malgré un afflux net de fonds de l'ordre de 400 millions de francs. Le patrimoine des clients dans les produits de placement s'élève à environ 17,7 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de plus de 11%.

Le thème des placements revêt une importance stratégique pour PostFinance. Un très bon accueil a été réservé aux solutions de placement numériques telles que e-gestion de patrimoine, conseil en fonds Base, conseil en placement Plus et fonds self-service. Les placements à l'orientation durable sont de plus en plus populaires. En raison des incertitudes conjoncturelles, les clients en placement continuent de faire preuve de retenue dans leurs investissements. Depuis avril 2022, cela se traduit par une baisse des afflux nets de fonds et par une forte réduction de l'activité de négoce, ce qui a eu un effet majeur sur l'année 2023.

En 2022, les incertitudes géopolitiques, les relèvements de taux partout dans le monde et la montée des craintes de récession ont pesé sur les marchés des actions. Les effets négatifs du marché se sont manifestés notamment dans la fortune des fonds et dans la fortune d'e-trading. La faillite de quelques banques régionales américaines et les difficultés de Credit Suisse en mars 2023 ont généré de l'incertitude chez les investisseuses et les investisseurs. La défiance s'est reflétée sur les marchés des actions. C'est pourquoi PostFinance a enregistré une activité moins importante dans l'e-trading.

---

## En 2023, PostFinance a traité 1368 millions de transactions dans le cadre du trafic des paiements

---

### Davantage de transactions dans le cadre du trafic des paiements

En 2023, PostFinance a traité 1368 millions de transactions dans le cadre du trafic des paiements, soit une progression de 3,6%. Le montant total dépasse largement 2000 milliards de francs. Ces chiffres témoignent clairement de l'importance de PostFinance sur le marché suisse des services financiers.

Les chiffres de vente et le nombre de transactions confirment le bien-fondé d'une orientation stratégique axée sur les clients qui gèrent eux-mêmes leurs finances et qui utilisent les produits simples et attrayants de PostFinance.

### Baisse des versements au guichet

La pandémie et le passage à la QR-facture semblent modifier durablement les habitudes de la clientèle en direction de l'online banking. En 2023 aussi, cette tendance a provoqué un recul sensible du chiffre d'affaires lié aux versements au guichet dans les filiales de la Poste. La part des versements encore effectués aux points d'accès de la Poste dans le volume de transactions traitées par PostFinance atteint par exemple seulement 1,5%. Les retraits d'espèces dans les filiales de la Poste et aux Postomat ont eux aussi continué de suivre une courbe descendante, ce qui s'explique par le fait que les moyens de paiement autres que l'argent liquide séduisent de plus en plus. Les paiements par carte et les solutions de paiement mobile comme TWINT sont en particulier toujours plus prisés depuis la pandémie de COVID-19.

### En combinaison avec Debit Mastercard, la PostFinance Card a encore gagné en attrait

PostFinance s'emploie sans cesse à augmenter l'attrait de la PostFinance Card grâce à des services complémentaires profitant aussi bien aux commerçants qu'aux titulaires de carte. C'est dans cette perspective qu'elle a déployé la PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard à l'intention de la clientèle privée et commerciale. La nouvelle carte à co-badging est acceptée dans un nombre encore plus élevé de points de vente et de boutiques en ligne en Suisse, et peut désormais aussi être utilisée à l'étranger.

Grâce à la combinaison avec Debit Mastercard, la PostFinance Card permet, en plus des possibilités de paiement disponibles jusqu'à présent, d'effectuer des paiements en Suisse et à l'étranger dans tous les magasins, restaurants et boutiques en ligne acceptant la Mastercard. De plus, il est possible de retirer des espèces à l'étranger aux distributeurs automatiques de billets arborant le logo Mastercard. Le chiffre d'affaires de la PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard a par conséquent fortement augmenté.

## Investissements

En 2023, PostFinance a investi dans l'entretien de son système de noyau bancaire. Dans le cadre du cycle de vie, la majorité des serveurs de bases de données ont été remplacés. En outre, les capacités des systèmes de stockage de données existants ont été étendues.

Le portefeuille immobilier de PostFinance – qui compte 20 biens – présentait fin 2023 une valeur de marché de 1,24 milliard de francs. En 2023, PostFinance a investi quelque 21 millions de francs dans le maintien de la valeur et dans le développement du portefeuille. Sur cette somme, elle a consacré 3,2 millions de francs à des projets en lien avec la protection du climat.

En 2023, PostFinance a investi 3,3 millions de francs rien que dans la maintenance et la remise en état du joyau historique qu'est l'immeuble Genève Mont-Blanc, érigé en 1892.

Quant à l'immeuble de Genève Montbrillant, situé à proximité de la gare de Cornavin, PostFinance le transforme de bâtiment postal en immeuble de rendement adapté au marché. En 2023, elle a investi 3,3 millions de francs dans la remise en état et la transformation de ses plus de 65 000 m<sup>2</sup> de surface utile.

La réalisation de la construction Genève Rive a progressé conformément au calendrier et coûté 6,3 millions de francs en 2023. Le nouveau bâtiment accueillera la filiale de la Poste Genève 3 ainsi que des bureaux et des appartements. La mise en service est prévue pour le deuxième trimestre 2024.

Dans l'immeuble sis Avenue de Tivoli à Fribourg, PostFinance a changé l'éclairage et les installations de ventilation, ainsi que mis en œuvre les consignes de sécurité incendie. Au total, PostFinance a investi en 2023 2,1 millions de francs à Fribourg. Au printemps 2023, un détaillant s'est installé au rez-de-chaussée, sur les surfaces utilisées par la Poste auparavant.

La procédure de dialogue dans le cadre du développement du projet Bâle Nauentor s'est achevée en 2023. La planification de la construction au-dessus des voies de la gare CFF de Bâle est une tâche éminemment complexe. La réalisation prend du retard en raison des concertations requises avec les nombreuses parties prenantes. En 2023, PostFinance a consacré 1,4 million de francs au développement et à l'entretien de l'immeuble.

Enfin, PostFinance a aussi investi sous la forme d'apports en capital dans des participations.

## Résultats

### Bénéfice

Au cours de l'exercice 2023, PostFinance a enregistré un bénéfice de 164 millions de francs, montant établi selon les Prescriptions comptables pour les banques (PCB), soit 26 millions de moins qu'au cours de l'exercice précédent. En revanche, le bénéfice avant impôts a progressé de 1 million de francs, pour s'inscrire à 195 millions.

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se montent à 1235 millions de francs, soit une baisse de 5 millions par rapport à l'exercice précédent, malgré le revirement des taux d'intérêt.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. En raison de la décision prise en 2022 par la Banque nationale suisse (BNS) de revenir à un taux directeur positif, les facteurs pertinents dans les opérations d'intérêts ont évolué. Pour 2023, il ressort des opérations d'intérêts un résultat de 516 millions de francs, soit 32 millions de plus que pour l'exercice précédent.

Le revirement de taux a permis à PostFinance de supprimer la répercussion des taux négatifs sur certains clients sous la forme de commissions sur avoirs. En conséquence, les fonds de la clientèle se sont stabilisés.

PostFinance réalise en permanence de nouveaux placements dans un portefeuille à long terme pour les différentes échéances annuelles. En raison des conditions du marché, les rendements positifs de nouvelles tranches d'investissement dans les placements financiers en cours d'année ont donc entraîné une progression des recettes.

Dans un environnement de taux positifs, PostFinance n'a plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire. En revanche, des revenus issus de la rémunération des avoirs auprès de la BNS ont pu être pris en compte.

Pour faire bénéficier sa clientèle de la hausse des taux, PostFinance a déjà relevé à plusieurs reprises les intérêts versés à la clientèle sur différents produits.

Au final, le résultat des opérations d'intérêts, compte tenu des corrections de valeur, est de nouveau sur une courbe ascendante, après des années d'érosion des marges. Les taux d'intérêt plus élevés sur le marché des capitaux devraient permettre à la marge d'intérêts de retrouver progressivement un niveau normal et à PostFinance d'améliorer sensiblement sa rentabilité.

PostFinance a également enregistré une baisse de résultat de 24 millions de francs au niveau des opérations de commissions, des prestations de services et des opérations de négoce. L'accélération de la baisse du trafic des paiements dans les filiales en particulier n'a pas été compensée malgré l'élargissement de la gamme de produits. La pandémie et le passage à la QR-facture ont modifié durablement les habitudes de la clientèle, celle-ci se tournant de plus en plus vers l'online banking. À eux seuls, les versements dans les filiales de la Poste ont chuté d'environ 19% en 2023. Le déficit de ce volet du service universel se creuse ainsi considérablement et grève de plus en plus le résultat de PostFinance.

---

En 2023, PostFinance a enregistré un bénéfice de 164 millions de francs, montant établi selon les Prescriptions comptables pour les banques (PCB)

---



En 2022, les incertitudes géopolitiques, les relèvements de taux partout dans le monde et la montée des craintes de récession ont pesé sur les marchés des actions. Les effets négatifs du marché se sont manifestés notamment dans la fortune des fonds et dans la fortune d'e-trading.

Grâce aux gains de cours et aux afflux nets de fonds, le patrimoine des clients dans les produits de placement a augmenté en 2023, après une tendance à la baisse due aux conditions du marché l'année précédente, sans toutefois atteindre complètement son niveau de la fin 2021. Les commissions issues des parts de fonds moyennes sont donc encore inférieures par rapport à l'exercice précédent.

La faillite de quelques banques régionales américaines et les difficultés de Credit Suisse en mars 2023 ont généré de l'incertitude chez les investisseuses et les investisseurs. La défiance s'est reflétée sur les marchés des actions. C'est pourquoi PostFinance a enregistré une activité moins importante dans l'e-trading.

---

Le chiffre d'affaires de la PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard, lancée en 2022, a fortement augmenté

---

Le chiffre d'affaires de la PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard pour la clientèle privée et commerciale, lancée en 2022, a fortement augmenté. La carte à co-badging est acceptée dans un nombre encore plus élevé de points de vente et de boutiques en ligne en Suisse, et peut aussi être utilisée à l'étranger. De plus, il est possible de retirer des espèces à l'étranger aux distributeurs automatiques de billets arborant le logo Mastercard.

#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 961 millions de francs, soit une hausse de 5 millions par rapport à l'exercice précédent. En raison de l'investissement dans du personnel qualifié supplémentaire, les charges de personnel ont augmenté d'environ 15 millions.

L'effectif moyen s'est accru de 90 postes à plein temps pour s'établir à 3340 unités. L'effectif de l'unité Informatique a augmenté principalement à la suite de l'internalisation de spécialistes externes et de la création de nouvelles équipes. L'unité Distribution compte davantage de personnel à l'issue d'une réorganisation partielle, car des mesures d'amélioration de la satisfaction de la clientèle et de stabilisation de l'accessibilité ont été mises en œuvre. Dans différentes unités, l'effectif a augmenté, PostFinance ayant fait progresser des innovations supplémentaires. Le léger recul de l'effectif dans l'unité Operations est imputable au programme d'efficacité «SpeedUp», orienté sur la numérisation et l'automatisation.

L'internalisation de personnel qualifié a pour conséquence que les coûts sont désormais comptabilisés comme charges de personnel. De plus, les charges liées aux activités de programme et de projet ont été moins importantes. Les autres charges d'exploitation ont ainsi pu être réduites d'environ 10 millions de francs.

#### Impôts sur le bénéfice

En raison des résultats statutaires (résultat selon les PCB) négatifs des exercices précédents et des reports de pertes qui en ont résulté, les charges d'impôts courants sur le bénéfice étaient nulles en 2022. Le report de pertes a été utilisé en 2023; en conséquence, PostFinance doit payer des impôts sur le bénéfice en 2023.

## Réconciliations du résultat d'exploitation du segment PostFinance selon les directives IFRS du groupe et du bénéfice de PostFinance SA selon la «Comptabilité – banques»

Les principes d'évaluation conformes à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et à la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» diffèrent des prescriptions des IFRS. Le tableau ci-dessous réconcilie le résultat du segment PostFinance conforme aux IFRS avec le bénéfice selon l'OEPC-FINMA et la Circ.-FINMA 20/1.

PostFinance publie des comptes annuels statutaires conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, OEPC-FINMA et PCB). Les autres publications externes de PostFinance SA rendant compte de l'état de ses capitaux propres reposent également sur les données selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB).

### Réconciliation entre le compte de résultat du segment du groupe et le résultat de l'exercice de PostFinance conforme aux PCB

Le rapport financier de La Poste Suisse SA présente les chiffres du segment PostFinance. Ce segment rend compte du point de vue du groupe, avec l'affectation de divers postes de produits et de charges de PostFinance à d'autres unités du groupe. Il intègre en outre la vision consolidée. Le tableau ci-après réconcilie le résultat du segment PostFinance, le résultat de l'exercice de PostFinance SA conforme aux directives IFRS du groupe et le bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB.

Le chapitre Résultats du présent rapport ainsi que le rapport financier de la Poste, Comptes annuels de PostFinance, présentent un tableau réconciliant le résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance selon les directives IFRS du groupe et le bénéfice de PostFinance SA selon les PCB.

### Résultat des services de paiement au guichet relevant du mandat de service universel

La Poste et ses sociétés du groupe doivent financer le service universel postal par leurs propres moyens. La présentation du résultat de PostFinance comprend par conséquent des produits et des charges issus du trafic des paiements au guichet qui est traité dans les filiales de RéseauPostal.

En raison de l'avancée de la numérisation du trafic des paiements et du fort recul du volume de transactions dans les filiales qui en découle, le résultat de PostFinance est de plus en plus grevé. Cet état de fait est également indiqué dans le tableau de conciliation.

En repli de 19% en 2023 par rapport à l'exercice précédent, le nombre de versements au guichet recule nettement plus rapidement qu'au cours des années précédentes. Selon PostFinance, le changement des habitudes des clients quant au trafic des paiements au guichet et à l'utilisation des espèces devrait être durable.

---

La Poste et ses sociétés du groupe financent le service universel postal par leurs propres moyens

---

**PostFinance SA | Réconciliation des résultats**

En millions de CHF

	2022	2023
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance avant frais/droits, compensation des coûts nets et résultat avec incidence sur l'EBIT des services de paiement au guichet relevant du mandat de service universel<sup>1</sup></b>	<b>258</b>	<b>326</b>
Résultat avec incidence sur l'EBIT des services de paiement au guichet relevant du mandat de service universel	-29	-62
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>229</b>	<b>264</b>
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	-6	-28
<b>Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets</b>	<b>223</b>	<b>236</b>
Résultat des sociétés associées et coentreprises	-8	-7
Résultat financier	-38	-27
<b>Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance</b>	<b>177</b>	<b>202</b>
Impôts sur le bénéfice	-28	-41
<b>Bénéfice du segment PostFinance</b>	<b>149</b>	<b>161</b>
Effets de la consolidation de sociétés associées et coentreprises	7	9
<b>Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation</b>	<b>156</b>	<b>170</b>
Différences d'évaluation des immobilisations financières	19	8
Reprises de dépréciations/Dépréciations sur immobilisations financières et créances y c. impôts	0	0
Plus-values réalisées sur remboursements (anticipés)	-18	0
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	10	-9
Différences d'évaluation des contrats de location selon IFRS 16	0	0
Amortissement sur immeubles réévalués	-3	-7
Correctif de valeur individuel consécutif à une diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-1	0
Différences d'évaluation des participations	-2	-6
Plus-values réalisées sur participations	0	0
Plus-values réalisées sur immeubles vendus	-	-4
Ajustement des effets fiscaux courants et latents selon IFRS	29	12
<b>Bénéfice de PostFinance SA selon Comptabilité – banques</b>	<b>190</b>	<b>164</b>

<sup>1</sup> Publication en sus de la note 6.5 Informations par segment dans les comptes annuels du groupe: lacune de financement résultant du trafic des paiements avec justificatifs et de l'utilisation d'espèces relevant du service universel

La clientèle apprécie les avantages de la nouvelle PostFinance Card ainsi que les intérêts plus élevés

## Résultats non financiers significatifs

### Satisfaction de la clientèle

La satisfaction globale de la clientèle privée progresse de 2 points par rapport à l'exercice précédent et s'inscrit actuellement à 81 points sur une échelle de 0 à 100. La satisfaction globale de la clientèle commerciale Retail a baissé d'un point, s'établissant à 75 points. Des frais trop élevés sont la raison la plus fréquemment citée par la clientèle privée émettant une opinion neutre ou négative. Comparé à l'an dernier, le nombre de références faites aux frais a cependant reculé. La clientèle commerciale Retail exprime souvent le souhait de disposer d'une personne de contact dédiée.

L'introduction de la nouvelle PostFinance Card est jugée positivement par la clientèle privée et commerciale Retail. Les questions relatives à l'acceptation de la PostFinance Card au point de vente (POS) et sur Internet donnent lieu en 2023 à des évaluations nettement meilleures. La hausse des intérêts est également appréciée par la clientèle privée. La clientèle continue d'évaluer les produits numériques (e-finance, PostFinance App et TWINT) à un niveau élevé (entre 83 et 90 points) et globalement meilleur que durant l'exercice précédent.

Pour 2024 également, l'amélioration de la satisfaction demeure un objectif central de PostFinance. À cet effet, différentes mesures sont planifiées ou déjà mises en œuvre. Elles concernent notamment les domaines de la qualité de service et de conseil, l'estime témoignée, la stabilité des systèmes ainsi que les optimisations de processus.

### Sondage du personnel

L'édition 2023 du sondage du personnel enregistre un taux de réponse de 87%, recueillant ainsi les voix de 3210 collaboratrices et collaborateurs. Les résultats agrégés pour l'ensemble de PostFinance sont constants. À un niveau de granularité plus fin, on observe davantage de mouvement dans les unités.

Les différents blocs thématiques ont pu maintenir leur valeur élevée, voire l'améliorer. Seul le résultat de l'enquête sur «Notre Poste» se dégrade d'un point sur une échelle de 0 à 100. En dernière place, la «Culture d'entreprise» stagne avec une valeur inchangée. Le thème «L'avenir de mon emploi», lanterne rouge l'an dernier également, a gagné un point. Le bloc thématique «Mon engagement» a une fois de plus maintenu son niveau élevé, gagnant même un point. Cela s'explique notamment par l'évaluation de la recommandation, qui y est intégrée: 96% des collaboratrices et des collaborateurs recommandent PostFinance comme employeur.

## Évaluation des risques

En raison de l'interdiction d'octroyer des crédits et des activités de placement sur les marchés monétaire et des capitaux qui en découlent, PostFinance subit quasi intégralement les effets des taux du marché en relation avec ses nouveaux investissements. Malgré cette restriction, elle continue de poursuivre une politique de placement prudente, ce qui se reflète dans un portefeuille se distinguant par une qualité de crédit très bonne et des liquidités excellentes. La structure des échéances du portefeuille de placements est coordonnée avec celle du refinancement, si bien qu'il en résulte un positionnement équilibré pour ce qui est du risque de taux d'intérêt. Dans un environnement de taux d'intérêt en hausse, la marge d'intérêts globale de PostFinance s'est nettement améliorée en 2023. La stratégie de pricing poursuivie dans ce cadre n'a pas entraîné de changements significatifs dans la structure de la clientèle et les volumes de dépôts sont globalement stables.

Sur le fond, les risques les plus importants que court PostFinance résultent de défaillances inattendues dans son portefeuille de placements. C'est pourquoi, outre la qualité de crédit, la diversification des risques est examinée et évaluée à intervalles réguliers au sein du portefeuille. Les risques de variation des taux d'intérêt encourus du fait de la transformation des échéances peuvent avoir pour effet un résultat des opérations d'intérêts fluctuant dans le temps. Ces risques sont évalués en permanence dans le cadre d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes.

Puisque son vaste portefeuille à revenus fixes n'est pas concerné par une volatilité accrue des marchés, les risques de marché auxquels s'expose PostFinance ne revêtent qu'une importance secondaire. La situation en matière de liquidité reste très stable à un niveau élevé. D'autres défis peuvent naître de l'application de nouvelles prescriptions réglementaires, auxquelles PostFinance serait particulièrement exposée en raison de la flexibilité limitée par la loi de son modèle économique.



## Jalons dans la mise en œuvre de la stratégie

### Innovation

L'unité spécialisée Innovation & Venturing (VNTR) se concentre sur l'identification des opportunités et des zones aveugles hors du cœur de métier de PostFinance, ainsi que sur le développement des connaissances correspondantes en interne. Dans le cadre d'un processus systématique, des champs d'innovation et des technologies font l'objet de recherches, les opportunités sont explorées et des solutions optimales pour l'avenir sont créées conjointement. En 2023, VNTR a été à l'honneur pour ses dix ans de gestion de l'innovation chez PostFinance.

Dans l'étude du cabinet de conseil Infront Consulting et du magazine économique Capital, VNTR s'est à nouveau classée dans le top 5 des meilleures unités d'innovation numérique de la région Allemagne, Autriche, Suisse et Tyrol du Sud (espace DACHS).

Réseau international: en 2023, VNTR a étendu ses activités au-delà des frontières de la Suisse, en direction des hubs technologiques de Berlin, Stockholm et Copenhague. Un partenariat avec le hub de la fintech dans la capitale danoise ainsi que de premiers leads d'investissement ont déjà pu être établis.

Dans le cadre des travaux stratégiques de 2025 à 2028, VNTR, en collaboration avec le Copenhagen Institute for Futures Studies (CIFS), a élaboré des scénarios pour l'avenir de la banque en 2035 comme base pour en déduire des implications.

Champs d'innovation: en 2023, l'accent a notamment été mis sur les thèmes «web3+» et «Regenerative Finance». En particulier, l'évolution dans le domaine DLT Payments («Distributed Ledger Technology», paiements basés sur la blockchain) s'est trouvée au premier plan, aux côtés d'initiatives autour d'un franc suisse numérique. Dans ce cadre, PostFinance a collaboré avec Swiss Stablecoin SA et s'est engagée dans l'initiative de l'Association suisse des banquiers.

Avec cardossier, le premier écosystème de véhicules en Suisse et au Liechtenstein pour la numérisation et l'automatisation des processus interentreprises liés aux véhicules, VNTR a mis en œuvre le premier cas d'application: pour la première fois en Suisse, un changement de véhicule a été conduit de manière entièrement numérique. Cela a été rendu possible grâce à «eVIV», la mise en circulation temporaire électronique via cardossier.

Dans le domaine de la «Regenerative Finance», VNTR a testé de premiers projets intégrant des principes durables et régénératifs dans les activités financières en vue d'obtenir des impacts sociaux, écologiques et économiques positifs. En raison d'un manque de ressources, le calculateur de CO<sub>2</sub> n'a pas pu être intégré à e-finance ni à la PostFinance App.

tilbago, la participation de PostFinance active dans le domaine de l'innovation, continue sa croissance rentable: la plateforme de poursuite pour la clientèle commerciale s'impose comme un standard de la branche. En coopération avec la Poste et grâce à un degré élevé d'automatisation, il est possible de proposer l'extrait du registre des poursuites signé numériquement le plus avantageux.

### Corporate Venture Capital

Une vision à long terme implique également l'accès à de nouveaux modèles commerciaux et à de nouvelles technologies. Pour ce faire, PostFinance passe notamment par des participations financières dans des start-up.

Depuis 2016, PostFinance prend des participations dans des start-up. Fin 2023, le portefeuille comprenait 16 participations dans des start-up innovantes et huit dans des entreprises établies.

Les participations dans des start-up renforcent la capacité d'innovation. Elles servent souvent de point de départ pour de nouvelles unités d'affaires, pour réfléchir à des modèles économiques d'un genre nouveau ou pour identifier des points de convergence et des possibilités de collaboration. En 2023, PostFinance a de nouveau lancé plusieurs processus de développement itératifs. L'obtention d'effets

---

Plus de 1,9 million de clientes et de clients disposent d'un accès à e-finance

---

d'apprentissage a également été au centre de l'approfondissement annuel établi avec le comité directeur ainsi qu'avec des expertes et des experts techniques. Le sujet de la finance durable faisait ici office d'amorce. Dans ce cadre, Mastercard a montré la voie qu'elle suit en matière de durabilité. La collaboration stratégique avec Doconomy, entreprise de la fintech pionnière dans le domaine climatique et proposant un calculateur d'émissions de CO<sub>2</sub> – une participation conjointe de PostFinance et de Mastercard – illustre comment il est possible d'inciter la clientèle à prendre des décisions de consommation plus responsables et à agir pour la protection du climat. Le tandem Mastercard et Doconomy a donc non seulement permis d'avoir un aperçu des modèles commerciaux ayant un impact sur l'environnement, mais il a également démontré de manière impressionnante comment une entreprise établie peut encore gagner en impact grâce à la coopération avec une start-up innovante.

### Développement de produits et de services

PostFinance poursuit sa transformation, avec pour objectif de devenir la principale banque numérique du pays. Plus de 1,9 million de clientes et de clients disposent d'un accès à e-finance et ils sont près d'un million à déjà utiliser activement la PostFinance App. PostFinance se positionne ainsi comme le partenaire idéal pour toutes celles et tous ceux qui entendent privilégier la simplicité et l'autonomie dans la gestion quotidienne de leur argent.

### Signer des contrats numériquement avec «Bankident PostFinance»

En avril 2023, PostFinance a été la première banque suisse à lancer une solution permettant de vérifier l'authenticité de la signature électronique qualifiée d'un document. Grâce au service Bankident PostFinance, les clientes et les clients peuvent apposer leur signature électronique juridiquement valable sur les contrats de manière simple, rapide et sans rupture de média via la PostFinance App. Ce service est le fruit d'une collaboration avec Swisscom Trust Services.

En collaboration avec SwissSign, une société du groupe Poste, PostFinance a développé des cas d'application pour l'intégration fluide de la solution de signature électronique de SwissSign dans la PostFinance App. Depuis 2023, à l'aide de «Bankident PostFinance» et de la solution de signature de SwissSign, la clientèle peut demander des cartes de crédit via la PostFinance App sans rupture de média.

### PostFinance Card compatible avec Apple Pay

Depuis mai 2023, les clientes et les clients peuvent utiliser leur PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard pour payer avec Apple Pay, en plus de leurs cartes prépayées et de leurs cartes de crédit. Ils bénéficient ainsi d'un mode de paiement sûr et leur évitant de sortir leur carte, d'appuyer sur des touches ou de donner de l'argent liquide pour payer.

### Hypothèques PostFinance: nouveau partenariat avec CredEx

PostFinance souhaite développer son activité hypothécaire et gagner des parts de marché. N'étant pas autorisée à octroyer elle-même des crédits, elle le fait en coopération avec des partenaires financiers et sous la forme d'une activité d'intermédiation. En plus des partenariats existants avec la Münchener Hypothekenbank et Valiant, un partenariat de distribution et de traitement a été noué en juillet 2023 avec la société Credit Exchange S.A. (CredEx), qui dispose actuellement de 15 partenaires de refinancement. PostFinance peut ainsi proposer à ses clientes et à ses clients des offres attrayantes pour le financement de leur logement et renforcer encore l'hypothèque PostFinance. Dans le cadre de réflexions stratégiques, PostFinance a participé à l'augmentation de capital de CredEx et en est devenue actionnaire minoritaire. Avec cette participation, la plateforme de comparaison et de souscription Valuu a été transférée à CredEx fin 2023.

### Yuh – prévoyance avec le pilier 3a

Fin août 2023, la filiale Yuh est devenue la première néo-banque à compléter son offre de prestations avec une solution de placement pour le pilier 3a. En 2023 également, le nombre de clientes et de clients n'a cessé de croître. Yuh compte ainsi parmi les banques sur smartphone affichant la plus forte croissance au cours de l'exercice sous revue.

### Les grandes dates de PostFinance dans le domaine de la prévoyance

Voilà plus de 25 ans, PostFinance faisait son entrée dans les activités de prévoyance. Avec les assurances-vie, le compte prévoyance 3a et le compte de libre passage, PostFinance propose aujourd'hui des solutions de couverture financière des risques de vieillesse, d'incapacité de gain et de décès ainsi que pour le dépôt des avoirs de caisse de pensions épargnés. L'ensemble des solutions de prévoyance sont proposées dans le cadre de coopérations. En 2023, PostFinance a fêté un anniversaire avec trois partenaires:

#### **Assurances-vie: 25 ans de partenariat avec AXA**

Le partenariat entre PostFinance et AXA existe depuis 1998. Ces 25 dernières années, la collaboration a porté ses fruits pour devenir l'une des coopérations les plus performantes entre banques et assurances. Avec différentes assurances d'épargne et assurances-risque, la clientèle a la possibilité de compléter à titre individuel les prestations de la prévoyance étatique et de la prévoyance professionnelle en cas de vieillesse, d'incapacité de gain ou de décès.

#### **Compte prévoyance 3a: 20 ans de partenariat avec UBS Switzerland AG**

En collaboration avec UBS Switzerland AG et la Fondation de prévoyance 3a PostFinance – une création conjointe –, PostFinance a élargi en 2003 son offre de prévoyance privée avec le compte prévoyance 3a, qui s'accompagne d'avantages fiscaux. Comme alternative aux versements sur un compte rémunéré, PostFinance propose des fonds de prévoyance, qui constituent une solution axée sur le rendement. Depuis 2022 déjà, les quatre fonds de prévoyance autorisés respectent les critères de durabilité ESG (Environmental, Social, Governance).

#### **Compte de libre passage: 15 ans de partenariat avec Rendita Fondation de libre passage**

Depuis 2008, PostFinance propose, en collaboration avec Rendita Fondation de libre passage, une solution qui permet de placer l'avoir épargné de la caisse de pensions sur un compte de libre passage en cas de cessation temporaire ou permanente de l'activité lucrative. En guise d'alternative à la solution de compte rémunéré, les preneuses et les preneurs de prévoyance ont la possibilité d'investir tout ou partie de leur avoir de libre passage dans des fonds de prévoyance.

### TWINT, locomotive de la révolution du paiement numérique

2023 a été une année record pour TWINT: au total, ce sont 590 millions de transactions qui ont été effectuées en Suisse, soit une hausse impressionnante de 50% par rapport à 2022. Cette évolution montre à quelle vitesse TWINT s'est imposée comme la première application de paiement mobile en Suisse. Avec plus de 1,2 million d'utilisatrices et d'utilisateurs de PostFinance TWINT et un total approchant 5 millions d'utilisatrices et d'utilisateurs dans tout le pays, TWINT est aujourd'hui incontournable dans le paiement mobile.

### Paper Bill: sur la voie de la numérisation des processus de facturation

Pour la clientèle commerciale de PostFinance, la facturation doit être simple et numérique. Là où des factures papier sont encore nécessaires, la nouvelle solution Paper Bill lancée en 2023 entre en jeu: PostFinance prend en charge l'impression et l'envoi de la facture papier et s'occupe du traitement des retours. La clientèle commerciale gagne ainsi du temps et de l'argent, et peut consacrer plus de ressources à son cœur de métier.

### Partenariat avec Swiss Stablecoin SA

Afin de promouvoir le développement d'un franc numérique, PostFinance a conclu en juin un partenariat avec Swiss Stablecoin SA (SSC). L'objectif est de créer un moyen de paiement bénéficiant d'un large soutien, qui permette de simplifier et d'accroître l'efficacité des opérations de paiement en Suisse. Il est prévu que le franc numérique repose sur une technologie blockchain ouverte. Le projet va être soumis à un test de faisabilité commun au sein d'un écosystème fermé. À la faveur de leur partenariat, PostFinance et SSC procéderont tout d'abord à la démonstration de faisabilité avec l'association cardossier. Le processus de changement de véhicule de cardossier implique la facturation de petits montants, d'où l'idée d'intégrer une solution de micropaiement basée sur un stablecoin. Les autres avantages pour la clientèle résident notamment dans le caractère programmable du franc numérique. En dotant les paiements d'une logique, il est possible de rendre les processus plus efficaces et de les automatiser.

---

## Perspectives

PostFinance opère dans un environnement économique et réglementaire difficile. Les taux d'intérêt très bas, voire négatifs, pendant des années avaient érodé sa marge d'intérêts. PostFinance salue vivement le passage à un environnement de taux positifs, également dans l'intérêt de sa clientèle.

En juin 2023, la Banque nationale suisse a décidé de poursuivre le durcissement de sa politique monétaire. Elle a relevé son taux directeur de 0,25 point de pourcentage, le portant à 1,75%, afin de contrer la pression inflationniste qui s'était à nouveau accrue. Par la suite, la BNS a maintenu son appréciation de la situation monétaire de décembre 2023 et laissé son taux directeur inchangé à 1,75%. Certes, la pression inflationniste a légèrement reculé, mais l'incertitude reste grande. Par conséquent, la BNS va continuer d'observer de près l'évolution de l'inflation et adapter si nécessaire sa politique monétaire afin de garantir la stabilité des prix.

Les risques conjoncturels sont marqués: en effet, les tensions géopolitiques se sont accrues avec le conflit armé au Proche-Orient. Une escalade de ce conflit pourrait notamment provoquer une forte hausse des prix du pétrole, entraînant une augmentation des taux d'inflation. Par ailleurs, les risques existants liés à l'endettement mondial, les risques de correction sur les marchés immobiliers et financiers, ainsi que les risques de bilan des institutions financières pourraient s'aggraver.

La hausse des taux d'intérêt à long terme s'est traduite durant l'année 2023 par une augmentation progressive des produits issus des placements financiers. PostFinance réalise en permanence de nouveaux placements dans un portefeuille à long terme pour les différentes échéances annuelles. De ce fait, l'augmentation des taux d'intérêt à long terme ne se répercutera sur les placements financiers qu'à moyen terme sous la forme de produits plus élevés. PostFinance estime que la marge d'intérêts va continuer de suivre une trajectoire haussière dans un environnement de taux d'intérêt positifs. Le revirement des taux d'intérêt aura un impact positif également sur le résultat des opérations d'intérêts en 2024. Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts globale ainsi que des produits plus élevés provenant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent le potentiel pour améliorer sensiblement la rentabilité de PostFinance.

Le contexte économique et réglementaire reste cependant difficile pour PostFinance. Même l'environnement de taux positifs n'efface pas le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il est interdit à l'établissement financier d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte.

### Les besoins de la clientèle demeurent au centre de l'approche de PostFinance

PostFinance se positionne comme le partenaire idéal pour toutes celles et tous ceux qui veulent privilégier la simplicité et l'autonomie dans la gestion quotidienne de leur argent. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe ou adapte aux spécificités du marché suisse. En 2024, différents projets seront étudiés et poursuivis.

### Service public

S'appuyant sur une décision du Conseil fédéral à l'été 2022, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a élaboré des propositions pour l'avenir du service universel (Service universel 2030+). PostFinance soutient ce processus en mettant les informations correspondantes à la disposition du propriétaire. En 2024, le DETEC publiera un rapport sur la future organisation du service universel en matière de services postaux et de services de paiement. PostFinance part du principe qu'il s'ensuivra un processus de révision, à l'issue duquel une décision politique sera prise, qui sera également pertinente pour son avenir. Au printemps 2024, le Conseil fédéral publiera en outre son rapport «Too big to fail (TBTF)», qui traitera des défis réglementaires à l'issue du sauvetage de Credit Suisse.

---

PostFinance se positionne comme le partenaire idéal pour toutes celles et tous ceux qui privilégient la simplicité dans la gestion quotidienne de leur argent

---

### **PostFinance fait son entrée dans le négoce et la conservation de cryptomonnaies**

Dès 2022, PostFinance a identifié le domaine des «digital assets» comme un secteur de croissance d'importance stratégique et l'a par conséquent intégré dans sa stratégie. En raison des évolutions sur ce marché partiel, PostFinance a fait son entrée dans le négoce et la conservation de cryptomonnaies et a lancé début 2024 sa propre offre de marché. L'objectif est de proposer à la clientèle un accès sûr et pratique au marché des cryptomonnaies.

### **Paiements invisibles: l'avenir du shopping**

Probablement d'ici fin 2025, la nouvelle solution PostFinance Pay sera introduite pour toutes les boutiques en ligne proposant PostFinance comme mode de paiement. Elle viendra remplacer les anciens modes de paiement «PostFinance Card» et «PostFinance e-finance». Les clientes et les clients effectueront leurs transactions de manière simple et pratique via la PostFinance App, sans devoir utiliser la PostFinance Card ou le lecteur de carte. PostFinance Pay sert de base à PostFinance pour faire progresser la thématique du «paiement invisible». On entend par là les processus de paiement qui sont entièrement intégrés dans l'achat de produits ou de services. Cela signifie que la procédure se déroule en arrière-plan de manière automatique, invisible et fluide. Après un enregistrement unique de PostFinance Pay auprès du commerçant, la clientèle n'a plus besoin d'exécuter le processus de paiement comme une opération spécifique.

### **Lancement de Combo Modes de paiement**

Grâce au lancement de Combo Modes de paiement, il est désormais possible pour les commerçantes et les commerçants de conclure un contrat d'acceptation pour tous les modes de paiement courants utilisés dans le commerce de présence auprès de PostFinance. Proposé en coopération avec Worldline, le produit est disponible pour les petits et moyens commerçants depuis l'automne 2023. L'offre continuera d'être développée et complétée en 2024. Avec Combo Modes de paiement, PostFinance a franchi une étape clé afin de pouvoir proposer aux commerçantes et aux commerçants une solution d'un seul tenant pour tout ce qui a trait à l'encaissement.

### **Nouveau logo de PostFinance**

Pour son 175<sup>e</sup> anniversaire, la Poste a modernisé son logo en 2023. L'introduction du nouveau logo du groupe Poste ne concernait pas directement PostFinance, mais celle-ci a toutefois saisi l'occasion pour analyser sa propre image de marque. Le nouveau logo a été dévoilé en février 2024. Il représente PostFinance comme un établissement offrant des services financiers pour une Suisse moderne et innovante. Cette opération vise à insuffler de la modernité à la marque PostFinance et à la préparer pour l'avenir numérique. Le nouveau logo permet à la marque PostFinance de renforcer la reconnaissance, l'orientation et la différenciation sur le marché.



# Comptes annuels statutaires

---

PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, ordonnance de la FINMA sur les comptes et circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques»).

Les comptes statutaires 2023 présentent un bénéfice après impôts de 164 millions de francs.

Le total du bilan se chiffre à 102 milliards de francs.

## Bilan

## PostFinance SA | Bilan selon Comptabilité – banques

En millions de CHF	Note	31.12.2022	31.12.2023
<b>Actifs</b>			
Liquidités		36 567	27 090
Créances sur les banques		3 413	2 889
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	10	–
Créances sur les clients	6	11 464	11 871
Créances hypothécaires	6	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	1 179	1 330
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	8	60 222	57 485
Comptes de régularisation		296	395
Participations	9, 10	131	143
Immobilisations corporelles	11	1 039	991
Valeurs immatérielles	12	6	6
Autres actifs	13	53	57
<b>Total des actifs</b>		<b>114 380</b>	<b>102 257</b>
Total des créances subordonnées		14	15
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2	4
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques		1 284	1 520
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	15 626	4 100
Engagements résultant des dépôts des clients		90 413	89 607
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	23	10
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		11	123
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		77	132
Autres passifs	13	615	466
Provisions	16	40	35
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	17	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 330	4 140
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 330	4 140
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice/Perte reporté(e)		–229	–40
Bénéfice/Perte		190	164
<b>Total des passifs</b>		<b>114 380</b>	<b>102 257</b>
Total des engagements subordonnés		253	442
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		253	442

**PostFinance SA | Opérations hors bilan**

En millions de CHF	Note	31.12.2022	31.12.2023
Engagements conditionnels	6, 25	63	53
Engagements irrévocables		822	930
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		–	–
Crédits d'engagement		–	–

## Compte de résultat

### PostFinance SA | Compte de résultat selon Comptabilité – banques

En millions de CHF	Note	2022	2023
Produits des intérêts et des escomptes	28	177	659
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		210	299
Charges d'intérêts	28	120	–447
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>507</b>	<b>511</b>
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		–23	5
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>484</b>	<b>516</b>
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		91	86
Produits des commissions sur les opérations de crédit		21	21
Produits des commissions sur les autres prestations de services <sup>1</sup>		635	610
Charges de commissions <sup>1</sup>		–342	–329
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>		<b>405</b>	<b>388</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	27	<b>221</b>	<b>214</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		–	–
Produits des participations		5	4
Résultat des immeubles		62	64
Autres produits ordinaires		63	49
Autres charges ordinaires		–	–
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>130</b>	<b>117</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>1 240</b>	<b>1 235</b>
Charges de personnel	29	–454	–469
Autres charges d'exploitation	30	–502	–492
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>–956</b>	<b>–961</b>
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–81	–78
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–11	–11
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>192</b>	<b>185</b>
Produits extraordinaires	31	2	10
Charges extraordinaires	31	–	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>194</b>	<b>195</b>
Impôts	32	–4	–31
<b>Bénéfice</b>		<b>190</b>	<b>164</b>

<sup>1</sup> En 2023, la pratique comptable a été réexaminée et modifiée. Les valeurs de l'exercice précédent n'ont pas été ajustées.

## Répartition du résultat

### PostFinance SA | Bénéfice/Perte au bilan

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Bénéfice de l'exercice	190	164
Perte reportée	-229	-40
<b>Total du bénéfice/de la perte au bilan</b>	<b>-39</b>	<b>124</b>

Lors de sa séance du 23 février 2024, le Conseil d'administration de PostFinance SA a proposé à l'intention de l'Assemblée générale qui se réunira le 12 avril 2024 d'approuver la répartition du bénéfice comme suit:

### PostFinance SA | Répartition du résultat

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Distribution de dividendes	-	114
Bénéfice/Perte reporté(e) à nouveau	-39	10
<b>Total du bénéfice/de la perte au bilan</b>	<b>-39</b>	<b>124</b>

### PostFinance SA | Autres distributions

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Distributions à partir de la réserve issue du capital	-190	-
<b>Total distributions à partir de la réserve issue du capital</b>	<b>-190</b>	<b>-</b>



## Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA   Tableau des flux de trésorerie selon Comptabilité banques	Entrée de fonds 2022	Sortie de fonds 2022	Entrée de fonds 2023	Sortie de fonds 2023
En millions de CHF				
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice de l'exercice	190	–	164	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	80	–	70	–
Provisions et autres correctifs de valeur	–	3	–	5
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	–	4	–	6
Délimitations actives	5	–	–	99
Délimitations passives	–	15	55	–
Autres postes	–	–	–	–
Dividende de l'exercice précédent	–	–	–	–
<b>Solde</b>	<b>253</b>		<b>179</b>	
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	223	–	190
<b>Solde</b>		<b>223</b>		<b>190</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations	0	5	2	12
Immeubles	–	25	7	21
Autres immobilisations corporelles	–	6	–	8
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
<b>Solde</b>		<b>36</b>		<b>32</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	–	317	–	–
Engagements résultant des dépôts des clients	50	–	208	–
Obligations de caisse	3	–	112	–
Autres engagements	551	–	–	148
Créances sur les banques	74	–	494	–
Créances sur les clients	184	–	–	594
Créances hypothécaires	0	–	–	–
Immobilisations financières	–	2 042	3 489	–
Autres créances	182	–	–	4
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	787	–	236	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	3 967	–	11 526
Engagements résultant des dépôts des clients	–	4 260	–	1 016
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	82	–	13
Créances sur les banques	–	13	29	–
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	10	10	–
Créances sur les clients	170	–	189	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	728	–	151
Immobilisations financières	–	–	–	748
<b>Solde</b>		<b>9 418</b>		<b>9 433</b>
<b>Etat des liquidités</b>				
Liquidités	9 424	–	9 476	–
<b>Solde</b>	<b>9 424</b>		<b>9 476</b>	
<b>Total</b>	<b>9 677</b>	<b>9 677</b>	<b>9 655</b>	<b>9 655</b>

## État des capitaux propres

### PostFinance SA | Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2023</b>	<b>2 000</b>	<b>4 330</b>	–	–	<b>–40</b>	–	<b>6 290</b>
Dividendes et autres distributions	–	– 190	–	–	–	–	– 190
Bénéfice	–	–	–	–	–	164	164
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>2 000</b>	<b>4 140</b>	–	–	<b>–40</b>	<b>164</b>	<b>6 264</b>

## Annexe

### 1 | Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)  
 Forme juridique: société anonyme (SA)  
 Siège: Berne (Suisse)

### 2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

#### Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Conformément au principe de l'image fidèle, les comptes individuels statutaires donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, maisons de titres, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication. Il peut donc en résulter de légères différences.

#### Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2022	31.12.2023
EUR	0,9841	0,9335
USD	0,9241	0,8429
GBP	1,1129	1,0764
JPY	0,0070	0,0060

#### Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

#### Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres dans les immobilisations financières sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les participations sont inscrites au jour de l'exécution. Les opérations de change et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations de change sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

#### Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

### **Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres**

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de sûretés pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et des prestations de services.

### **Créances sur la clientèle**

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les éventuels agios et disagio de créances sur la clientèle sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

### **Opérations de négoce**

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à la valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

### **Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les tran-

sactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère de swaps de devises, qui sont désignés comme des instruments de couverture, sont exclus de la définition et comptabilisés comme coûts de couverture. Les montants sont régularisés dans les autres actifs ou dans les autres passifs et reclassés dans le compte de résultat sur la durée de l'opération de base. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à la juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method), sous déduction des correctifs de valeur pour pertes attendues. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

### Calcul des correctifs de valeur

Les correctifs de valeur sont déterminés selon la méthode des pertes attendues, conformément à IFRS 9. Aux fins du calcul des correctifs de valeur, les titres de créance, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les créances sur la clientèle et sur les banques sont classés dans un des trois niveaux prévus à cet effet, compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis leur entrée. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3). La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture durant l'année concernée et du taux de perte attendu en cas de défaillance. La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de l'actuelle et future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Au moment de son acquisition, un instrument financier de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues (p. ex. des banques qualifiées). Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassement au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements



comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours. Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Le correctif de valeur d'un instrument financier est calculé à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions relatives à la conjoncture et au marché des crédits. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes pour les divers types de produits et appréciés par des experts. Au besoin, un comité dédié à cette tâche peut moduler le taux de perte de crédit de positions concrètes. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Les correctifs de valeur sur les créances résultant de comptes privés et de comptes commerciaux et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produit. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclasserment au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclasserments aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives. Pour les créances sur les banques, les correctifs de valeur sont calculés sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

### Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des corrections de valeur pour pertes nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation individuelle. Le calcul de la valeur de marché des participations, qui doit être vérifiée au moins une fois par année, se fait sur la base de cotations boursières et de modèles d'évaluation, comme la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels: 3 à 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

### Valeurs immatérielles

Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur une durée d'utilité estimée à dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part des immobilisations incorporelles, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

### Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

### Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts des clients

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et des participants qualifiés ainsi que les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

### Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat. Des provisions pour pertes attendues sont constituées pour les opérations hors bilan. Elles sont déterminées à l'aide de la méthode des pertes attendues, par analogie avec les correctifs de valeur.

### Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan.

### Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance SA se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaboratrices et les collaborateurs de PostFinance sont assurés auprès de la Fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du membre du personnel et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste. Un futur avantage économique est déterminé sur la base des comptes annuels audités les plus récents de la Fondation Caisse de pensions Poste et porté à l'actif.

### Impôts

Les impôts sur le revenu sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écart temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

### Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice 2023, il n'y a pas eu de modifications par rapport à l'exercice précédent.

### Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

La couverture du risque de change des autres instruments financiers est aussi assurée par des opérations de change à terme roulantes.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

### Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est périodiquement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant notamment l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

#### **Mesure de l'efficacité**

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

#### **Inefficacité**

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée. Une approche quantitative régulière basée sur la méthode dite «dollar offset» est employée. Ensuite, les variations absolues de valeur de l'opération de base couverte et de l'instrument de couverture de la période sont comparées.

#### **Événements postérieurs à la date de clôture**

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2023 et le moment où les comptes annuels ont été établis.

### **3 | Gestion des risques**

#### **Modèle économique et profil de risque**

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- les risques financiers, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- les risques stratégiques, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- les risques opérationnels, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

#### **Gouvernance et rapports**

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le modèle des trois lignes (Three Lines Model). Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes, ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives de la deuxième ligne et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage axées sur le risque et le rendement, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne surveillent la gestion des risques de la première ligne en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance.

Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.



L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que le personnel observe l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne surveillent le profil de risque de PostFinance à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de son évolution et la présentent conjointement au moins une fois par trimestre au Conseil d'administration et au comité directeur. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne.

En tant que troisième ligne, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

### Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
<b>Risques financiers</b>		
- Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque  Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
- Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché  Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue des capitaux propres  Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
- Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR)  Détention d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
- Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme à «Comptabilité – banques»	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque  Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat
<b>Risques stratégiques</b>		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel.  Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
<b>Risques opérationnels</b>		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel.  Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses

de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné.

Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante.

À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

### Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

### Gestion des risques financiers de PostFinance

#### Risque de crédit

PostFinance dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes financières chez son créancier. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition globale au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, compte tenu également de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. PostFinance publie dans un rapport séparé des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent à la suite de l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis 2008, avec la Banque Valiant SA depuis 2010 et avec Credit Exchange S.A. depuis 2023. Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire.

#### Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations figurant au bilan constituent une source de revenus essentielle de PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplification, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par une certaine part de placements à court terme.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, des mouvements de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

#### Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres<sup>1</sup>

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Déplacement parallèle vers le haut	–	–304
Déplacement bref vers le haut	–242	–

<sup>1</sup> La sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplification, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont ensuite élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois, trois mois et un an. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un mois ou d'un an, on mesure et limite respectivement les indicateurs réglementaires que sont le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon de trois mois, on élabore des scénarios de crise de liquidité qui ne doivent pas déboucher sur une situation d'illiquidité. Enfin, la liquidité avec un horizon d'un an est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

### Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les variations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité au niveau du compte de résultat par le Conseil d'administration. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet, si nécessaire, des propositions de pilotage.

### Risques opérationnels et stratégiques

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, selon lequel il s'agit de risques de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes, ou à des événements externes. Les risques stratégiques couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

Le respect de la propension au risque est garanti par le processus de gestion des risques. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés et des limites correspondantes, le processus de gestion des risques garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque, en particulier les exigences légales et réglementaires, sont respectées. De plus, le plan d'urgence et de stabilisation est doté d'instruments pour, en cas de crise, assurer la continuité des

activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien des fonctions d'importance systémique.

La propension au risque est définie par le Conseil d'administration de PostFinance SA sur la base de directives quantitatives et qualitatives, en tenant compte de différentes perspectives. Concernant les risques opérationnels, des fonds propres sont alloués pour répondre aux exigences réglementaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration définit des indicateurs pour les principales catégories de risque, ainsi que des limites de validation pour les risques individuels, dont le dépassement requiert l'aval du Conseil d'administration. En outre, il établit des prescriptions qualitatives relatives à la propension au risque. Aucun risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. PostFinance SA respecte les dispositions de la circulaire FINMA 2023/1 «Risques et résilience opérationnels – banques».

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration la prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Une évaluation de l'ampleur des risques stratégiques fait l'objet d'un rapport périodique au Conseil d'administration. Dans le cadre de la planification des fonds propres, il lui est montré si la stratégie est viable dans le respect des exigences réglementaires en termes de capitaux et de liquidité.

#### 4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1<sup>1</sup>

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a établi par voie de décision que PostFinance était un groupe financier d'importance systémique. À ce titre, PostFinance est tenue de remplir les exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR).

La situation de PostFinance en matière de fonds propres au 31 décembre 2023 est présentée sous deux formes différentes: la «Publication des fonds propres» contient les informations conformes aux prescriptions des annexes 1 et 2 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». S'y ajoute la «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique», qui repose sur un calcul parallèle conforme à l'annexe 3 de la même circulaire. Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur → [postfinance.ch/rapport](https://postfinance.ch/rapport).

<sup>1</sup> Le chapitre 4 Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1 ne fait pas l'objet de l'audit effectué par Ernst & Young SA.



## Informations relatives au bilan

### 5 | Opérations de financement de titres

#### Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	10	–
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	15 626	4 100
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	17 535	6 128
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	17 535	6 128
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 768	1 942
dont titres remis à un tiers en garantie	–	–
dont titres aliénés	–	–

## 6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

31.12.2023 En millions de CHF		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Présentation des couvertures des créances</b>					
<b>Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)</b>					
Créances sur les clients		–	1 289	10 600	11 889
Créances hypothécaires		0	–	–	0
Immeubles d'habitation		0	–	–	0
<b>Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>0</b>	<b>1 289</b>	<b>10 600</b>	<b>11 889</b>
	31.12.2022	0	1 424	10 061	11 485
<b>Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)</b>					
	<b>31.12.2023</b>	<b>–</b>	<b>1 289</b>	<b>10 582</b>	<b>11 871</b>
	31.12.2022	0	1 424	10 040	11 464

31.12.2023 En millions de CHF		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Présentation des couvertures des opérations hors bilan</b>					
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels		–	51	2	53
Engagements irrévocables		–	149	781	930
<b>Total du hors bilan</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>–</b>	<b>200</b>	<b>783</b>	<b>983</b>
	31.12.2022	–	270	615	885

Les garanties, les cautionnements des crédits COVID-19 et les couvertures en espèces sont pris en considération en tant que créances avec autres couvertures.

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables.

Créances compromises		31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF			
Montant brut		64	63
Valeur estimée de réalisation des sûretés		–	–
Montant net		64	63
Correctifs de valeur individuels		61	60

## 7 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les produits dérivés que PostFinance souscrit sur mandat des clients sont présentés dans la vue d'ensemble ci-dessous en tant qu'instruments de négoce.

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
31.12.2023 En millions de CHF							
<b>Instruments de taux</b>							
Contrats à terme y c. FRA		–	–	–	0	–	2
Swaps		–	–	–	208	–	2 756
<b>Devises/Métaux précieux</b>							
Contrats à terme		3	7	677	175	3	7 542
Swaps combinés d'intérêts et de devises		–	–	–	944	–	7 310
<b>Titres de participation/Indices</b>							
Options (exchange traded)		–	–	–	–	–	–
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2023</b>		<b>3</b>	<b>7</b>	<b>677</b>	<b>1 327</b>	<b>3</b>	<b>17 610</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		3	7		1 327	3	
31.12.2022		3	4	648	1 176	19	16 648
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		3	4		1 176	19	
<b>Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2023</b>		<b>3</b>	<b>7</b>	<b>677</b>	<b>1 327</b>	<b>3</b>	<b>17 610</b>
31.12.2022		3	4	648	1 176	19	16 648

**Répartition selon les contreparties**

31.12.2023 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	Banques et maisons de titres	Autres clients
	Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1 328

### Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises.

Volume des contrats de couverture du cash-flow					Echéance
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>31.12.2022</b>					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	275	1 232	4 287	1 301	7 095
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	18	–	–	–	18
<b>31.12.2023</b>					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	510	932	4 111	1 757	7 310
Autres					–
Opérations conclues, mais non exécutées	2	–	–	–	2

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des instruments de couverture						
En millions de CHF	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture durant la période sous revue, saisie dans les autres actifs/passifs	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres actifs/passifs dans le compte de résultat <sup>1</sup>
<b>31.12.2022</b>						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	–	422 <sup>2</sup>	422 <sup>2</sup>	–	–181
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	–	–	0	0	–	–
<b>31.12.2023</b>						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	944	–	466	466	–	–371
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–

<sup>1</sup> La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Les reclassements à partir des autres actifs/passifs sont effectués dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (variation de la juste valeur).

<sup>2</sup> Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Durant l'exercice sous revue, les effets ci-dessous provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture du cash-flow	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Réserves de couverture dans autres actifs/passifs
En millions de CHF		
<b>31.12.2022</b>		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-422 <sup>1</sup>	78
<b>31.12.2023</b>		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-466	134

<sup>1</sup> Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres actifs/passifs ont varié comme suit:

Réserves de couverture dans autres actifs/passifs	2022	2023
En millions de CHF	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>-113</b>	<b>78</b>
<b>Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture</b>		
Risque de change	422 <sup>1</sup>	466
Autres	0	0
<b>Variation coûts de couverture</b>		
Risque de change		
Spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	-50	-39
<b>Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat</b>		
Risque de change	-181	-371
dont résultant de relations de couverture supprimées	-	-
dont résultant de variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	12	16
<b>Etat au 31 décembre</b>	<b>78</b>	<b>134</b>

<sup>1</sup> Valeur ajustée. Le poste est désormais présenté sans les spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

Flux de fonds (non actualisés)	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>31.12.2022</b>				
Entrées de fonds	6	31	93	20
Sorties de fonds	-25	-86	-233	-37
<b>31.12.2023</b>				
Entrées de fonds	23	45	223	66
Sorties de fonds	-50	-108	-424	-110

### Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Volume des contrats de couverture de la juste valeur					Echéance
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>31.12.2022</b>					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	50	135	–	2 756	2 941
<b>31.12.2023</b>					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	–	–	300	2 456	2 756

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation de la couverture de la juste valeur		Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue		Inefficacité saisie dans le compte de résultat <sup>1</sup>
En millions de CHF	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives		
<b>31.12.2022</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	439	1	480	–
<b>31.12.2023</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	208	–	–237	–

<sup>1</sup> La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les montants ci-dessous résultant d'opérations de base désignées (postes du bilan: immobilisations financières, créances sur les banques, créances sur la clientèle) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture de la juste valeur		Charges ou produits cumulés résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur, qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base		Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Montant cumulé restant dans le bilan des ajustements liés à la couverture pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base				
<b>31.12.2022</b>					
Risque de taux d'intérêt					
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 241	–416	–431	5	
Créances sur clients et banques	275	–25	–49	–	
<b>31.12.2023</b>					
Risque de taux d'intérêt					
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 373	–196	220	3	
Créances sur clients et banques	192	–8	17	–	



## 8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF				
Titres de créance	60 111	57 383	56 176	55 613
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	60 111	57 383	56 176	55 613
Titres de participation <sup>1</sup>	111	102	122	110
<b>Total</b>	<b>60 222</b>	<b>57 485</b>	<b>56 298</b>	<b>55 723</b>
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	26 360	28 849	24 606	27 799

<sup>1</sup> Il n'y a pas de participations qualifiées.

Répartition des contreparties selon la notation<sup>1</sup>

31.12.2023 En millions de CHF	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	37 478	13 742	5 738	30	-	395

<sup>1</sup> Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

## 9 | Participations

## Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	2023						Valeur comptable 31.12.2023	Valeur de marché 31.12.2023
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises			
<b>Participations</b>											
avec valeur boursière	45	-	45	-	-	-1	-	-	-	44	214
sans valeur boursière	155	-69	86	-	17	-2	-7	5	99	99	-
<b>Total des participations</b>	<b>200</b>	<b>-69</b>	<b>131</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>-3</b>	<b>-7</b>	<b>5</b>	<b>143</b>	<b>143</b>	<b>214</b>

## 10 | Participations importantes

Participations importantes				Part au capital et aux voix <sup>1</sup>	
En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	31.12.2022	31.12.2023
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech/RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
Yuh SA, Gland, Suisse	FinTech du secteur de la néobanque	CHF	1 000 000	50,00%	50,00%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paiements mobiles	CHF	12 750 000	26,66%	26,66%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse <sup>1</sup>	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	26,66%	26,66%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	2 536 043	25,45%	24,71%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	112 568	27,38%	24,23%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne <sup>2</sup>	Services financiers en ligne	EUR	–	27,38%	–
Tilbago AG, Lucerne, Suisse	Solution intelligente de recouvrement en ligne (recouvrement robotisé)	CHF	177 906	24,43%	24,43%
Credit Exchange S.A., Zurich, Suisse	Plateforme hypothécaire B2B	CHF	168 175	–	21,45%
Ormera AG, Berne, Suisse <sup>3</sup>	Décompte automatique des frais d'énergie	CHF	–	46,83%	–

<sup>1</sup> TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.

<sup>2</sup> Fusion de moneymeets community GmbH et de moneymeets GmbH en 2023.

<sup>3</sup> Ormera AG a mis fin à ses activités au deuxième trimestre 2022 et a été liquidée en 2023.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle, en application de l'art. 62 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes: l'utilisation théorique de la méthode de mise en équivalence pour les participations importantes se traduit par une diminution de 41 millions de francs du total du bilan (exercice précédent: 29 millions) et par une diminution de 6 millions du bénéfice de l'exercice (exercice précédent: 12 millions).

## 11 | Immobilisations corporelles

### Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	2023					Valeur comptable 31.12.2023
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la banque	233	-79	154	–	1	–	-7	–	148
Autres immeubles	1 067	-286	781	–	20	-6	-32	–	763
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	231	-151	80	–	–	–	-22	–	58
Autres immobilisations corporelles	68	-45	23	–	8	–	-9	–	22
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 599</b>	<b>-561</b>	<b>1 038</b>	<b>–</b>	<b>29</b>	<b>-6</b>	<b>-70</b>	<b>–</b>	<b>991</b>

### Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Engagements de leasing futurs	6	6	6	5	3	0	26
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1	1	0	0	0	0	2

## 12 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles							2023	
En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2022	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2023	
Autres valeurs immatérielles	8	-2	6	-	-	0	6	
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>8</b>	<b>-2</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	

## 13 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs				
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	-	-	529	345
Réserve de cotisations de l'employeur	32	33	-	-
Impôts indirects	18	18	5	35
Autres actifs et passifs	3	5	81	87
<b>Total des autres actifs et des autres passifs</b>	<b>53</b>	<b>56</b>	<b>615</b>	<b>467</b>

## 14 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété <sup>1</sup>		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
<b>Liquidités:</b>		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	-	391
Engagements effectifs	-	-
<b>Immobilisations financières:</b>		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	97	79
Engagements effectifs	-	-

<sup>1</sup> Sans opérations de prêt et de pension de titres

## 15 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

## Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaboratrices et ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) sont présentés dans les comptes annuels.

### Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 36 457 assurés actifs et 30 876 rentiers (état au 31 octobre 2023), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2023 d'une fortune globale de 16 369 millions de francs (exercice précédent: 16 388 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 106,1% (exercice précédent: 102,7%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 350 millions de francs non assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 350 millions non assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 1,75% (exercice précédent: 1,5%) et sur les bases techniques LPP 2020 (exercice précédent: LPP 2020). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2023 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Couverture excédentaire/insuffisante		Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	2023	2023	31.12.2022	31.12.2023	
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	88	0	0	0	39	38	39	
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	0	0	
<b>Total RPC 16</b>	<b>87</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est attribuée en fonction de la part en pourcentage que le capital de prévoyance de PostFinance représente par rapport au capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	33	0	0	32	33	-3	-1	
<b>Total RPC 16</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>-3</b>	<b>-1</b>	

## 16 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

**Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence**

En millions de CHF	Etat 31.12.2022	Utilisations conformes au but <sup>1</sup>	Transferts	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2023
Provisions pour engagements de prévoyance	1	–	–	–	–	–	–1	0
Provisions pour risques de défaillance	0	–	–	–	–	–	0	–
dont provisions au sens de l'art. 28 al. 1 OEPC-FINMA	–	–	–	–	–	–	–	–
dont provisions pour pertes attendues	0	–	–	–	–	–	0	–
Provisions pour restructurations	7	–2	–	–	–	–	–4	1
Autres provisions	32	–1	–	–	–	3	0	34
<b>Total des provisions</b>	<b>40</b>	<b>–3</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3</b>	<b>–5</b>	<b>35</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays<sup>2</sup></b>	<b>85</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>–6</b>	<b>79</b>
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	61	–	–	–	–	0	–1	60
dont correctifs de valeur pour pertes attendues	24	–	–	–	–	0	–5	19

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

2 Comprend les correctifs de valeur sur les créances sur les banques, les créances sur les clients et les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance.

PostFinance SA est actuellement impliquée, avec d'autres établissements financiers suisses, dans une enquête de la Commission de la concurrence ouverte en 2018 en relation avec la solution de paiement mobile TWINT. L'enquête est toujours en cours. PostFinance n'a pas constitué de provisions.

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, les pertes attendues sur les créances sur les banques, les créances sur la clientèle, les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance et les engagements conditionnels, classées par niveau, étaient les suivantes:

Analyse des pertes attendues et des créances compromises	31.12.2022				31.12.2023			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
En millions de CHF								
Créances sur les banques	3 413	–	–	3 413	2 889	–	–	2 889
Correctifs de valeur	0	–	–	0	0	–	–	0
<b>Valeur comptable</b>	<b>3 413</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 413</b>	<b>2 889</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 889</b>
Créances résultant d'opérations de financement de titres	10	–	–	10	–	–	–	–
Correctifs de valeur	0	–	–	0	–	–	–	–
<b>Valeur comptable</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Créances sur les clients	11 464	3	18	11 485	11 869	3	17	11 889
Correctifs de valeur	–5	–1	–15	–21	–4	–1	–14	–18
<b>Valeur comptable</b>	<b>11 459</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>11 464</b>	<b>11 865</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>11 871</b>
Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance								
AAA à AA–	40 574	–	–	40 574	37 480	–	–	37 480
A+ à A–	13 571	–	–	13 571	13 747	–	–	13 747
BBB+ à BBB–	5 611	–	–	5 611	5 745	–	–	5 745
BB+ à B–	30	–	–	30	30	–	–	30
Sans notation	342	–	46	388	395	–	46	441
<b>Total</b>	<b>60 128</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>60 174</b>	<b>57 397</b>	<b>–</b>	<b>46</b>	<b>57 443</b>
Correctifs de valeur	–18	–	–46	–64	–14	–	–46	–60
<b>Valeur comptable</b>	<b>60 110</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>60 110</b>	<b>57 383</b>	<b>–</b>	<b>0</b>	<b>57 383</b>
Engagements conditionnels	63	–	–	63	53	–	–	53
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>63</b>	<b>53</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>53</b>

Les perspectives de l'économie peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Au début de l'année 2023, les perspectives étaient marquées par une grande incertitude, notamment en raison d'une possible situation de pénurie d'énergie et d'une inflation persistante. Ces risques ne se sont pas davantage matérialisés au cours de l'année 2023 et ont suivi une trajectoire baissière. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants. L'actualisation de la pondération des scénarios se traduit par une diminution de 4,5 millions de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue.



## 17 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2022			31.12.2023		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
<b>Capital social</b>						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
<b>Total du capital social</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2</b>	<b>2 000</b>

## 18 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées	Créances		Engagements	
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
En millions de CHF				
Participants qualifiés	639	638	689	971
Sociétés liées	22	22	181	136
Opérations avec les organes	0	0	16	12

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres membres du personnel – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

## 19 | Participants importants

Indication des participants importants	31.12.2022		31.12.2023	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

## 20 | Structure des échéances des instruments financiers

### Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (actifs/instruments financiers)

31.12.2023 En millions de CHF	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Liquidités	26 700	390	–	–	–	–	–	27 090
Créances sur les banques	32	–	124	265	1 723	745	–	2 889
Créances sur les clients	344	4	722	925	5 498	4 378	–	11 871
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	–	217	195	580	338	–	1 330
Immobilisations financières	102	–	1 648	7 954	27 481	20 300	–	57 485
<b>Total</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>27 178</b>	<b>394</b>	<b>2 711</b>	<b>9 339</b>	<b>35 282</b>	<b>25 761</b>	<b>100 665</b>
	31.12.2022	37 097	3	3 334	10 302	35 969	26 150	112 855

### Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (fonds étrangers/instruments financiers)

31.12.2023 En millions de CHF	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Engagements envers les banques	1 518	–	2	–	–	–	–	1 520
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	4 100	–	–	–	–	4 100
Engagements résultant des dépôts des clients	62 385	25 538	1 584	100	–	–	–	89 607
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	–	7	3	0	–	–	10
Obligations de caisse	–	–	2	4	112	5	–	123
<b>Total</b>	<b>31.12.2023</b>	<b>63 903</b>	<b>25 538</b>	<b>5 695</b>	<b>107</b>	<b>112</b>	<b>5</b>	<b>95 360</b>
	31.12.2022	65 216	25 437	16 651	45	8	0	107 357

## 21 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et des passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	31.12.2022		31.12.2023	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
En millions de CHF				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	36 567	–	27 090	–
Créances sur les banques	3 356	57	2 861	28
Créances résultant d'opérations de financement de titres	10	–	–	–
Créances sur les clients	11 461	3	11 866	5
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	475	704	396	934
Immobilisations financières	32 951	27 271	32 152	25 333
Comptes de régularisation	199	97	246	149
Participations	109	22	125	18
Immobilisations corporelles	1 039	–	991	–
Valeurs immatérielles	6	–	6	–
Autres actifs	53	–	57	–
<b>Total des actifs</b>	<b>86 226</b>	<b>28 154</b>	<b>75 790</b>	<b>26 467</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	535	749	533	988
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	12 246	3 380	4 000	100
Engagements résultant des dépôts des clients	86 731	3 682	85 978	3 629
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	12	11	5	4
Obligations de caisse	11	0	118	5
Comptes de régularisation	76	1	131	1
Autres passifs	611	4	463	3
Provisions	40	–	35	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 330	–	4 140	–
Bénéfice/Perte reporté(e)	–229	–	–40	–
Bénéfice/Perte	190	–	164	–
<b>Total des passifs</b>	<b>106 553</b>	<b>7 827</b>	<b>97 527</b>	<b>4 730</b>

## 22 | Répartition des actifs par pays/groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	31.12.2022		31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
<b>Actifs</b>				
Suisse	86 226	75,39	75 790	74,12
Europe	12 244	10,7	12 525	12,25
Amérique du Nord	8 787	7,68	7 979	7,80
Autres pays	7 123	6,23	5 963	5,83
<b>Total des actifs</b>	<b>114 380</b>	<b>100,00</b>	<b>102 257</b>	<b>100,00</b>

## 23 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	Expositions à l'étranger 31.12.2022		Expositions à l'étranger 31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
<b>Notation (Moody's)</b>				
Aaa	14 973	55,59	13 854	55,63
Aa	8 555	31,76	8 024	32,22
A	2 324	8,63	1 902	7,64
Baa	440	1,63	456	1,83
Ba	1	0,00	1	0,00
B	172	0,64	191	0,77
Caa	319	1,19	251	1,01
Pas de notation	150	0,56	224	0,90
<b>Total</b>	<b>26 934</b>	<b>100,00</b>	<b>24 903</b>	<b>100,00</b>

## 24 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

**Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque**

31.12.2023

En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
<b>Actifs</b>							
Liquidités	27 002	88	–	–	–	–	27 090
Créances sur les banques	2 866	9	2	1	9	2	2 889
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	–	–	–
Créances sur les clients	11 866	4	0	0	0	1	11 871
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 330	–	–	–	–	–	1 330
Immobilisations financières	41 709	10 275	4 589	114	–	798	57 485
Comptes de régularisation	263	88	38	1	–	5	395
Participations	125	2	16	0	–	0	143
Immobilisations corporelles	991	–	–	–	–	–	991
Valeurs immatérielles	6	–	–	–	–	–	6
Autres actifs	57	0	0	–	–	–	57
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>86 215</b>	<b>10 466</b>	<b>4 645</b>	<b>116</b>	<b>9</b>	<b>806</b>	<b>102 257</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	14 856	368	218	43	0	44	15 529
<b>Total des actifs</b>	<b>101 071</b>	<b>10 834</b>	<b>4 863</b>	<b>159</b>	<b>9</b>	<b>850</b>	<b>117 786</b>
<b>Passifs</b>							
Engagements envers les banques	1 463	56	1	–	0	0	1 520
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4 100	–	–	–	–	–	4 100
Engagements résultant des dépôts des clients	86 985	2 079	459	43	9	32	89 607
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	10	–	–	–	–	–	10
Obligations de caisse	108	15	–	–	–	–	123
Comptes de régularisation	132	0	0	0	–	0	132
Autres passifs	457	8	1	0	–	0	466
Provisions	35	–	–	–	–	–	35
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 140	–	–	–	–	–	4 140
Bénéfice/Perte reporté(e)	–40	–	–	–	–	–	–40
Bénéfice/Perte	164	–	–	–	–	–	164
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>99 554</b>	<b>2 158</b>	<b>461</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>102 257</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	674	8 596	4 361	114	0	812	14 557
<b>Total des passifs</b>	<b>100 228</b>	<b>10 754</b>	<b>4 822</b>	<b>157</b>	<b>9</b>	<b>844</b>	<b>116 814</b>
<b>Position nette par devise 31.12.2023</b>	<b>843</b>	<b>80</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>972</b>
Position nette par devise 31.12.2022	550	43	32	2	0	3	630

## Informations relatives aux opérations hors bilan

### 25 | Créances et engagements conditionnels

<b>Répartition des créances et engagements conditionnels</b>		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements de couverture de crédit et similaires	62	51
Autres engagements conditionnels	1	2
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>63</b>	<b>53</b>
Créances conditionnelles découlant de reports de pertes fiscaux	8	–
<b>Total des créances conditionnelles</b>	<b>8</b>	<b>–</b>

PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a émis, au 31 décembre 2023, une déclaration de soutien de 1 milliard de francs en faveur de PostFinance SA (exercice précédent: 0,5 milliard).

### 26 | Avoirs administrés

<b>Répartition des avoirs administrés</b>		
En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
<b>Genre d'avoirs administrés</b>		
Avoirs sous mandat de gestion	1 062	1 385
Autres avoirs administrés	34 607	36 335
<b>Total des avoirs administrés<sup>1</sup></b>	<b>35 669</b>	<b>37 720</b>
dont prises en compte doubles	–	–

<sup>1</sup> Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre. Le poste «Avoirs sous mandat de gestion» comprend les avoirs en lien avec la solution e-gestion de patrimoine proposée par PostFinance. Le poste «Autres avoirs administrés» présente les avoirs pour lesquels la cliente ou le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

#### Présentation de l'évolution des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2022	31.12.2023
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période</b>	<b>38 389</b>	<b>35 669</b>
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets <sup>1</sup>	7	1 156
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	– 2 727	895
+/- Autres effets	–	–
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période</b>	<b>35 669</b>	<b>37 720</b>

<sup>1</sup> Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.



## Informations relatives au compte de résultat

### 27 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

#### Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2022	2023
Services de paiement et immobilisations financières	245	249
Couverture (comptabilité de couverture)	-14	-14
Négoce pour propre compte	-10	-21
<b>Résultat total des opérations de négoce</b>	<b>221</b>	<b>214</b>

#### Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2022	2023
<b>Résultat du négoce provenant des:</b>		
Instruments de taux	-519	-1 038
Titres de participation	0	-2
Devises	740	1 254
<b>Total du résultat du négoce<sup>1</sup></b>	<b>221</b>	<b>214</b>

<sup>1</sup> PostFinance n'applique pas l'option de la juste valeur.

### 28 | Intérêts négatifs significatifs

#### Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2022	2023
Intérêts négatifs sur les opérations actives compensés avec les produits des intérêts et des escomptes	-1	0
Intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts	167	0

## 29 | Charges de personnel

<b>Répartition des charges de personnel</b>		
En millions de CHF	2022	2023
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	369	380
Prestations sociales	68	72
Autres charges de personnel	17	17
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>454</b>	<b>469</b>

## 30 | Autres charges d'exploitation

<b>Répartition des autres charges d'exploitation</b>		
En millions de CHF	2022	2023
Coût des locaux	30	31
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	219	215
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	16	17
Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	2
dont pour d'autres prestations de services	–	–
Autres charges d'exploitation	235	227
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>502</b>	<b>492</b>

## 31 | Charges et produits extraordinaires

<b>Charges extraordinaires</b>		
En millions de CHF	2022	2023
Pertes résultant de la vente de participations	–	0
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>–</b>	<b>0</b>

<b>Produits extraordinaires</b>		
En millions de CHF	2022	2023
Reprises de dépréciations	2	5
Bénéfice résultant de la vente de participations	0	–
Autres produits extraordinaires	–	5
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>2</b>	<b>10</b>

## 32 | Impôts

<b>Impôts courants et impôts latents</b>		
En millions de CHF	2022	2023
Charges d'impôts courants sur le revenu et le capital	4	31
<b>Total des impôts</b>	<b>4</b>	<b>31</b>

En raison de la suppression du report de pertes, les impôts courants sur le revenu et le capital, à hauteur de 31 millions de francs, seront à nouveau calculés avec une quote-part d'impôts d'environ 19,5% à partir du présent exercice (exercice précédent: environ 19,5%). Le report de pertes restant au 31 décembre 2022, d'un montant de 40 millions de francs, a pu être entièrement compensé avec le bénéfice de l'exercice 2023. L'exercice précédent, en raison du report de pertes, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital consistaient pour l'essentiel en impôts sur le capital.

---

## Rapport de l'organe de révision

Seule la version allemande des comptes financiers a fait l'objet d'une vérification. Le rapport de révision correspondant est intégré dans la version allemande du rapport annuel à la page 84. Les traductions en anglais, en français et en italien des comptes financiers n'ont pas fait l'objet d'une vérification et portent donc la mention «non vérifié».

---

## À propos du rapport

### Téléchargement

Le présent rapport de gestion de PostFinance SA est disponible sous forme électronique et peut être téléchargé à l'adresse → [postfinance.ch/rapport-gestion](https://postfinance.ch/rapport-gestion).

### Commande

Des exemplaires imprimés du présent rapport de gestion peuvent être commandés en ligne à l'adresse → [postfinance.ch/rapport-gestion](https://postfinance.ch/rapport-gestion).

### Structure des documents

Les rapports de la Poste comprennent les documents suivants:

- La Poste Suisse SA:
  - Rapport annuel 2023
  - Rapport financier 2023 (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
  - Rapport non financier 2023
- PostFinance SA:
  - Rapport de gestion 2023
  - Rapport sur les questions non financières 2023
  - Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique au 31 décembre 2023
  - Publication des fonds propres au 31 décembre 2023
  - Publication des risques financiers liés au climat pour l'exercice 2023

### Langues

Le rapport de gestion de PostFinance SA est disponible en allemand, en anglais, en français et en italien. Seule la version allemande fait foi. La publication en vertu de l'importance systémique et la publication des fonds propres sont disponibles uniquement en allemand.

---

## Impressum

#### Édition et contact

PostFinance SA  
Mingerstrasse 20  
3030 Berne  
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00  
Contact médias +41 58 338 30 32  
[postfinance.ch](https://postfinance.ch)

**Conception et gestion de projet**  
Communication PostFinance SA, Berne  
phorbis Communications SA, Bâle

**Texte**  
PostFinance SA, Berne  
Klarkom AG, Berne

#### Photos

Valeriano Di Domenico, Zurich, et diverses sources

**Maquette et composition**  
phorbis Communications SA, Bâle

**Traduction et relecture**  
Service linguistique Poste, Berne

**Impression**  
Stämpfli SA, Berne

Numéros ISSN:  
Édition imprimée: 2296-8091  
Édition numérique: 2296-8148

**À propos du papier:**

Le présent rapport de gestion a été imprimé selon un procédé carbone-neutre (→ [myclimate.org/01-24-544934](https://myclimate.org/01-24-544934)), sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC®. Le papier RecyStar Polar porte le label écologique Ange Bleu ([blauer-engel.de](https://blauer-engel.de)), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne ([ecolabel.eu](https://ecolabel.eu)). Il est également certifié FSC® ([fsc.org](https://fsc.org)).



imprimé en  
suisse

450.01 FR 03.2024 PF

PostFinance SA  
Mingerstrasse 20  
3030 Berne  
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00  
[postfinance.ch](https://www.postfinance.ch)

**PostFinance** 